# **Musa SROOR**

# FONDATIONS PIEUSES EN MOUVEMENT

DE LA TRANSFORMATION DU STATUT DE PROPRIÉTÉ
DES BIENS WAQFS À JÉRUSALEM



Musa SROOR

**FONDATIONS PIEUSES EN MOUVEMENT** 

DE LA TRANSFORMATION DU STATUT DE PROPRIÉTÉ DES BIENS *WAQF* SÀ JÉRUSALEM





Se fondant sur une riche documentation inédite, cette étude montre que, contrairement à l'idée selon laquelle les biens d'une fondation pieuse (waqf) sont inaliénables, de nombreux biens affectés à des waqfs de Jérusalem entre 1858 et 1917 étaient offerts, vendus, spoliés, donnés en héritage ou transformés en propriétés privées, par des voies légales ou illégales.

À partir de nombreuses sources de première main (archives conservées en Palestine, en Jordanie, en Turquie, en France, en Allemagne et au Royaume-Uni), l'auteur examine les modalités selon lesquelles, dans le cadre du droit musulman et de la législation ottomane, un bien waaf pouvait changer de statut et devenir une propriété privée. Il met en lumière les stratégies et les procédures par lesquelles différents acteurs ont participé à cette transformation et montre comment, à travers divers types de contrats, les gestionnaires des waafs, ainsi que les représentants des autorités politiques et religieuses locales, du pouvoir ottoman et des puissances étrangères, ont contribué à s'approprier les biens affectés à ces waafs dans le cadre d'intérêts personnels ou collectifs. Durant les six dernières décennies ottomanes, le paysage foncier de Jérusalem fut ainsi profondément bouleversé.

Né à Ramallah en 1970, Musa Sroor a obtenu son doctorat en 2005 à l'Université d'Aix-Marseille (France) sous la direction de Randi Dequilhem. I a ensuite enseigné l'histoire contemporaine à l'Université de Birzeit. Depuis 2007, il est directeur du Département d'histoire et d'archéologie et responsable de la formation en histoire du Master de cette université. Ses recherches portent principalement sur la privatisation des biens waqfs à l'érusalem au xix' siècle.







# FONDATIONS PIEUSES EN MOUVEMENT $\begin{tabular}{l} DE LA TRANSFORMATION DU STATUT DE PROPRIÉTÉ \\ DES BIENS $WAQF$$ À JÉRUSALEM (1858-1917) \\ \end{tabular}$

Directeur des publications de l'IFPO : François Burgat Directeur de la collection : Pierre Lory

Presses de l'ifpo

Responsable: Nadine Méouchy

Site de Beyrouth Infographie et PAO : Rami Yassine Technicien supérieur PAO : Antoine Eid

> Site de Damas Techniciennes PAO : Lina Khanmé-Sberna Nadima Kremid Rana Darrous

> > Diffusion

Coordination et diffusion générale Liban et étranger : Lina Nacouzi Diffusion Syrie : Lina Chamchikh, Fatina Khoury-Fehde Diffusion Jordanie : Mohammed al-Khalaf

© 2010, INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE-ORIENT B.P. 11-1424 Beyrouth, Liban

> Tél./Fax: +961 (0)1 420 294 www.ifporient.org Courriel: diffusion@ifporient.org

PIFD 251 ISBN 978-2-35159-067-6 Dépôt légal : 1er trimestre 2010







# FONDATIONS PIEUSES EN MOUVEMENT DE LA TRANSFORMATION DU STATUT DE PROPRIÉTÉ DES BIENS *WAQF*S À JÉRUSALEM (1858-1917)

Musa Sroor

publié par l'IFPO en coédition avec l'IREMAM





DAMAS 2010

À ceux qui cherchent la vérité, Pour ceux qui défendent le droit, À la mémoire de mes parents

#### REMERCIEMENTS

Une recherche n'est-jamais une entreprise solitaire. Je ne serais pas parvenu à son accomplissement sans les encouragements et les aides intellectuelles, morales ou matérielles de très nombreuses personnes qui ont, à différents stades, accompagnés mon travail.

Je voudrais remercier ici:

En premier lieu, Mme Randi DEGUILHEM, directrice de recherche au CNRS (IREMAM-MMSH) qui a accepté d'assurer la direction de mes travaux (DEA, doctorat). Elle m'a prodigué de précieux conseils et ses enseignements ont nourri ma réflexion. Elle a, au cours de ces années, été très présente à tous les stades d'élaboration de ma recherche. Pour tout cela je lui suis extrêmement reconnaissant.

Je désire vivement exprimer toute ma reconnaissance à Mme Virginie BUSSET, sans qui ce travail n'aurait jamais vu le jour.

Mes remerciements sont également adressés au ministère français des Affaires étrangères et au consulat de France à Jérusalem qui m'a accordé une bourse et au Palestinian American Research Center (PARC) qui m'a permis, par son soutien financier d'effectuer des recherches sur le terrain en Palestine et en Jordanie. Un grand merci à sa directrice Mme Ann LESCH.

Ma dette est grande également envers M. Jean-Paul PASCUAL, directeur de recherche au CNRS (IREMAM-MMSH) qui m'a chaleureusement accueilli, et qui tout au long de la préparation de ce livre m'a généreusement prodigué ses conseils et avis ; envers M. Michel NIETO, au sein de la médiathèque de la MMSH, qui m'a ouvert toutes les portes pour faciliter mon travail. Ils ont l'un et l'autre facilité d'une manière inestimable mon insertion dans leurs réseaux scientifiques et personnels.

J'ai pu achever dans les meilleures conditions la rédaction de ce livre grâce aux moyens mis à ma disposition par mon laboratoire d'accueil, l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM). Je remercie son ancien directeur M. Eberhard KIENLE, M. Michel TUCHSCHERER, responsable du doctorat "Monde africain, arabe et turc" et M. Denis GRIL, ancien responsable de cette formation, qui m'ont prodigué conseils et encouragements depuis mon inscription en troisième cycle; M. André RAYMOND pour ses encouragements et sa générosité intellectuelle. Merci aussi à l'ensemble des chercheurs et du personnel de l'IREMAM en particulier et de la MMSH en général avec lesquels j'ai noué des relations d'amitié.

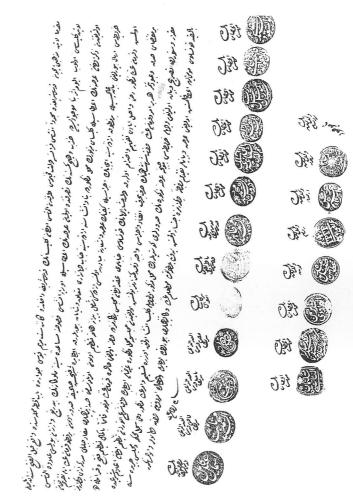
L'expression sincère de ma gratitude va également à mon professeur à l'Université de Birzeit, M. Muhsin YUSUF, ancien directeur du département d'Histoire, qui m'a prodigué, de longues années durant, conseils et encouragements pour faire mon doctorat à Aix-en-Provence et qui m'a suivi durant tout mon séjour en France malgré la distance. Mes remerciements sont adressés aussi à M. Roger HEACOCK de l'Université de Birzeit, à M. Rashid KHALIDI de l'Université de Columbia pour leurs soutiens et encouragements.

Mes remerciements sont adressés à MM. Al-BAKHIT et Al-HAMUD, directeur et directeur-adjoint du Centre des Archives de l'Université jordanienne; à M. Muhammad SAFADI aux Archives du Ministère des *Waqf*s à Abû Dîs, qui m'ont autorisé à consulter les documents conservés dans ces centres et ont facilité mes conditions de travail.

Je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration du présent travail et aux personnes qui m'ont toujours soutenu : à Mme Janine LECA et son mari, à Mme Gisèle SEIMANDI, à Mme Martine PERNEY, à Mme Elizabeth PICARD, à Mme Juliette HONVAULT, à Mme Aude SIGNOLES, à M. Raed BADER, à Mme Falestin NAILI et son mari Taoufiq, à M. François SIINO, à M. Jean-Louis BORUCHOWICZ, à M. Bernard BOTIVEAU, à Rana MATAR, à Dina MELHEM, à Jabir AZZAM à Khâqân et à tous mes amis.

Ce livre doit beaucoup au service des publications de l'IREMAM: Mme Brigitte MARINO, Mme Sabine PARTOUCHE et Mme Danielle ROUVIER. Sans oublier Mme Rana DARROUS qui, aux Presses de l'IFPO, en a assuré la mise en page avec beaucoup de patience et de minutie.

Enfin, je me permets de dire ma reconnaissance envers ma famille pour tout l'amour qu'elle m'a prodigué



de novembre 1856) concernant la transformation de Jérusalem (1er Procès verbal de la séance du Conseil de la province Madrasa al-Șalāḥiyya en une église (Église Source : CADN, série A, nº 36, p. 42.

# SYSTÈME DE TRANSLITTÉRATION DES MOTS ARABES

# Consonnes

,	ç	d	ض
a	Ī	ţ	ط
b	ب	Ż	ظ
t	ت	•	ع
th	ث	gh	ع ف
j	7	f	ف
þ	ح ح خ	q	ق
kh	<u>خ</u>	k	ك
d	٥	l	J
dh	ذ	m	?
r		n	ن
Z	j	h	_0
S	س	u/w i/y	و
sh	ش	i/y	ي
Ş	ص		

# Voyelles

Longues : â ا, î ي, û و. Brèves : a, i, u.

En ce qui concerne les mots d'origine turque, nous avons suivi la transcription utilisée dans les ouvrages cités.

### **ABRÉVIATIONS**

	control des ruentres diplomatiques de traites, France
CAOM	Centre des Archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence, France
APAB	Auswärtiges Amt - Politisches Archiv de Berlin, Allemagne
	(Archives du Ministère allemand des Affaires étrangères)
AQO	Archives du Quai d'Orsay, France
PROL	Public Record Office de Londres, Royaume Uni
Sijill	Registres du tribunal religieux de Jérusalem, Palestine et Jordanie
Waqf	Archives du Ministère des Waqfs de Jérusalem (Abū Dīs), Palestine

Centre des Archives diplomatiques de Nantes France

CADN

# **PRÉFACE**

Le livre de Musa Sroor sur les fondations pieuses de Jérusalem au cours du dernier siècle ottoman met en lumière les stratégies par lesquelles divers acteurs -publics et privés- ont participé à la transformation du statut des biens *waqf*s par des voies légales ou illégales.

Le waqf est souvent comparé à ce qui est connu en Occident comme « fondation pieuse » mais aussi, de façon erronée, comme « fondation de mainmorte » dans la mesure où les propriétés foncières qui lui sont attachées sont soi-disant immobilisées « à jamais » au profit des bénéficiaires désignés par le fondateur, qu'il s'agisse d'institutions religieuses ou sociales ou bien d'individus.

Documents à l'appui, Musa Sroor démontre qu'il existait en fait une forte mobilité juridique, parfois de nature intercommunautaire, parfois aussi à l'échelle internationale, des biens affectés aux waafs sur le marché immobilier de la ville de Jérusalem durant les six dernières décennies ottomanes. Ces documents révèlent en effet que les locations de biens affectés aux waafs aboutissaient assez souvent à une situation où le locataire s'appropriait les biens en question, légalement ou non, les transformant ainsi en une forme de propriété privée. Par le processus de l'istibdâl, l'échange d'un bien waaf avec un autre bien qui n'était pas waaf, produisait aussi une transformation du statut de ces biens, le premier perdant son statut de waaf alors que le deuxième devenait waaf. Cette transformation de statut s'est effectuée en grande partie par le biais des responsables des waafs dont le premier devoir était d'entretenir les biens des fondations afin de préserver leur rentabilité.

Cela était le cas pour Jérusalem, comme pour d'autres villes de l'Empire ottoman. Or Jérusalem n'est pas n'importe quelle ville : elle était la capitale d'une province ottomane et une ville sacrée pour les trois monothéismes. À la fin de l'époque ottomane, le *waqf* y était fortement instrumentalisé par des personnes appartenant aux différentes communautés confessionnelles locales. Mais ce qui compliquait davantage la donne, c'était l'intervention des représentants des instances coloniales européennes, russes et américaines

qui y convoitaient terrains et immeubles, et réussissaient à s'y approprier des biens affectés aux waqfs.

Dans cet ouvrage, Musa Sroor analyse toutes les stratégies complexes relatives à ces questions et reconstitue brillamment les usages de l'institution du waqf par les différents pouvoirs présents à Jérusalem à cette époque. La variété et la quantité de la documentation qu'il étudie sont impressionnantes, mais c'est surtout le talent qu'il met en œuvre pour croiser les informations locales, régionales et internationales qui rend son travail particulièrement remarquable. Il analyse ainsi des documents portant sur les waqfs hiérosolymites consignés dans les registres provenant du tribunal de Jérusalem, aujourd'hui préservés au Centre des archives d'Abû Dîs (quartier de Jérusalem de la Cisjordanie), ainsi que d'autres documents conservés au ministère des Wagfs de Jérusalem, dans les bibliothèques al-Khâlidiyya et du Haram al-Sharîf de Jérusalem mais aussi aux archives de l'Université jordanienne d'Amman. Par souci d'exhaustivité, il examine par ailleurs des journaux contemporains conservés dans les archives précitées et étudie des documents produits par le pouvoir ottoman tels les almanachs annuels (sâlnâmas), ainsi que des documents diplomatiques conservés en France, au Royaume-Uni et en Allemagne. Ce regard diplomatique sur les wagfs et leurs utilisations dans la ville de Jérusalem au cours des dernières décennies ottomanes qui précèdent immédiatement le Mandat britannique sur la Palestine apporte une contribution très précieuse à l'analyse du waqf dans un contexte hautement politisé.

En tant que directrice de la thèse de doctorat de Musa Sroor, soutenue à l'Université d'Aix-Marseille, préfacer ce livre est un très grand honneur. Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir produit cette merveilleuse étude qui fera date, tant sur le plan empirique que conceptuel, et nous l'en remercions vivement.

Randi Deguilhem
Directrice de recherche au CNRS

# POSITIONNEMENT DE L'OBJET DE LA RECHERCHE

#### I - INTRODUCTION

La fondation pieuse (waqf) a participé au développement de la société civile de Jérusalem depuis l'époque ayyoubide, puis pendant la période mamelouke et jusqu'à la fin de la domination ottomane, et elle continue aujourd'hui à y contribuer. Elle a eu un rôle fondamental dans la conservation de l'identité religieuse et architecturale de la ville par le foisonnement de constructions dans tous les quartiers ainsi que dans l'arrière-pays. Ces biens waqf's ne sont pas restés dans le domaine réservé aux musulmans; bien au contraire, toutes les communautés religieuses non musulmanes ont possédé des waqf's.

En premier lieu, le waqf a comblé une grande partie du vide laissé par le non-engagement de l'État et de ses services dans le développement de la société. Bien que certains sultans, émirs et grands hommes d'État aient beaucoup contribué à la création de nombreux waqs sur le plan scientifique, médical ou caritatif, ces initiatives étaient le plus souvent personnelles et non pas officielles et donc semblables à celles de n'importe quel membre de la société impliqué dans la création de waqfs. Néanmoins, les grands wagfs impériaux de l'époque ottomane sont le fruit d'une politique de développement urbain qui a influé sur l'évolution infrastructurelle du tissu socio-religieux en même temps qu'elle a modifié le paysage architectural. Si les raisons qui incitaient les élites politiques à s'associer à la création de waafs étaient souvent personnelles, leurs actions ont tout de même laissé leur marque dans tous les domaines de la société. Les mosquées (masjids, jâmi 's), les écoles coraniques (madrasas), les zâwiyas et les khângâhs ont joué un rôle important sur le plan religieux, scientifique et culturel. Les hôpitaux (bîmâristâns) subventionnés par les waqfs ont beaucoup apporté au développement de la médecine et de l'éducation. Sans oublier les soupes populaires des waqfs qui, en période ottomane, étaient non seulement au service des pauvres et nécessiteux 1, mais aussi des voyageurs de passage

<sup>1.</sup> Sur cette question voir BILICI, 2003, p. 271-288.

et des habitants des lieux voisins, et encore les fontaines publiques (sabils) financées par les waqfs et mises à la disposition de toute la population.

Le waqf était régi dans son ensemble par la sharî'a, mais il était également soumis aux lois et pratiques coutumières des divers états. Les fondateurs - hommes ou femmes (wâqifs / wâqifas) - mettaient leurs biens en waqf pour protéger leurs ressources, permettant ainsi le bon fonctionnement des institutions financées par les waqfs et pour leur assurer des rentes régulières. Leurs ressources provenaient de terres agricoles - fermes (mazra'as), terrains (ards), vergers (bustâns), potagers (hâkûras), etc, - ainsi que de boutiques (dukkâns), d'entrepôts (makhzans), de caravansérails (khâns), de bains publics (hammâms), de maisons (dârs), etc. À l'époque ottomane et probablement lors des périodes précédentes, les sommes d'argent (waqf al-nuqûd) investies et prêtées <sup>2</sup> constituaient une autre source de revenu. Les biens-fonds générateurs de revenus pouvaient se trouver dans une ville ou une région autre que celle où habitaient les bénéficiaires du waqf auquel ils étaient rattachés.

Cette situation a d'ailleurs suscité une dynamique positive d'échanges interrégionaux non seulement économiques mais aussi sociaux et administratifs entre les locataires des biens-fonds en waqf et les gérants (mutawallîs ou nâzirs) qui les administratient. La tâche des mutawallîs consistait à encaisser les revenus générés par les biens appartenant aux waqfs et de financer en premier lieu l'entretien des biens eux-mêmes afin d'assurer leur rentabilité et de verser ensuite aux bénéficiaires des waqfs la part qui leur était destinée. Les mutawallîs et autres administrateurs des waqfs prenaient aussi un salaire sur les revenus des waqfs. Jérusalem se distinguait non seulement par la multitude de ses waqfs mais aussi par la

profusion de structures économiques qui en dépendaient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville. Les revenus de ces biens-fonds, financiers ou en nature, venant de l'extérieur pour être généralement investis à Jérusalem, contribuèrent largement au développement économique de la ville. Par contre, cette situation entraîna l'appauvrissement de l'arrière-pays puisque les ressources de la campagne sortaient de la zone rurale pour aller vers la ville.

Les waqfs ont activement contribué au développement urbain et à l'organisation des villes de l'époque ottomane et un grand nombre d'entre eux a été créé dans les villes. Jérusalem en est un bon exemple tant par la quantité que par la qualité de ses waqfs. Pourtant, à la fin de l'époque ottomane et pour diverses raisons, la qualité et la quantité des waqfs a fortement baissé et leur objectif initial a souvent été dévié. Certains biens appartenant aux waqfs ont progressivement disparu ainsi que les institutions qu'ils finançaient. Ces disparitions ou ces changements de finalité ont contribué à tarir le système de waqfs à Jérusalem. L'extinction progressive des ressources a coïncidé avec l'intervention grandissante de l'État et avec son emprise sur les institutions de waqfs et sur ses biens-fonds. Les établissements de l'État ont eu un impact direct sur le sort des waqfs et leur orientation. À Jérusalem, l'État a participé directement et indirectement à la transformation du statut de propriété des biens waqfs en propriété privée. La question est de comprendre comment ces changements se sont produits.

Il y a divergence de points de vue parmi les jurisconsultes sur plusieurs questions concernant le *waqf* dans le droit musulman (*fiqh*) <sup>3</sup>. Le bien-fonds transformé en *waqf* n'est plus la propriété du fondateur. Le fondateur ne peut plus revenir sur sa décision de mise en *waqf* de son bien. Donc, le *waqf*, selon les principes du *fiqh*, ne peut être ni vendu, ni donné, ni hypothéqué, ni hérité, ni partagé, ni transformé en propriété privée <sup>4</sup>. En revanche, pour

<sup>2.</sup> Selon Bilici, « dans les périodes classiques de l'islam, les docteurs de la loi coranique (fuqahâ') appartenant aux différentes écoles théologico-juridiques n'accordent pas une place importante aux fondations monétaires, ce n'est pas le cas des jurisconsultes ottomans, qui, eux, traitent cette question longuement, chacun allant avec ses arguments juridiques. Car la pratique pré-ottomane et surtout ottomane l'ont fait entrer largement dans les mœurs économiques et, compte tenu de la volonté favorable des sultans, il leur restait à lui trouver une légitimité. En effet, conformément à sa méthode législative, le sultan (Süleyman le Magnifique) provoqua, en 1537, une large discussion entre les plus importants 'ulémas de l'époque. La règle, qui sera valable jusqu'à la fin de l'Empire, sera posée par ce demier dont les fatwâs ont servi de base à la politique législative ottomane dans beaucoup d'autres domaines. »; BILICI, 1994, p. 51. Voir aussi CIZAKCA, 1994, p. 61; MANDAVILLE, 1979, p. 308.

<sup>3.</sup> Comme, par exemple, les conditions préalables obligatoires concernant le bien-fonds, le fondateur ou la fondatrice, les conditions posées par le fondateur ou la fondatrice etc. Sur ce sujet, voir Deguilhem, 1991a, p. 70; Khalláf, 1946, p. 53-59; 'Ashūb, 1935, p. 47; Billici, 1994, p. 51-59; YEDIYILDIZ, 1985, p. 16-120 et 144-149. Voir aussi Çizakça, 1994, p. 62-70; Mandaville, 1979; Khalláf, 1946, p. 55; IBN Nujaym, s.d., vol. 5, p. 219; ABŪ Zahra, 1971, p. 106; al-Zarqa', 1947, tome 1, p. 47-49; Qadrif Báshá, 1928, Art. 60, p. 27; Sekaly, 1929, p. 85; Clavel, 1896, vol. 1, p. 81-82; Singer, 1994, p. 14; Yazbak, 2003, p. 69.

<sup>4.</sup> Sur ce sujet, voir Abû zahra, 1971, p. 41; al-Țarābulusî, 1902, p. 4. Voir aussi Saidouni, 2001, p. 186; Yazbak, 2003, p. 69; Henia, 1999, p. 346.

générer des revenus pour le *waqf*, il peut être loué ou échangé (*istibdâl*) si l'état de la propriété se dégrade. Ce second cas requiert d'ailleurs selon le *fiqh* l'autorisation spéciale du juge <sup>5</sup>. Tous les fondateurs des *waqf*s sont soumis à ces conditions qui figurent dans l'acte de constitution de leurs *waqf*s (*waqfiyya*). Cependant, les documents que nous possédons montrent que de nombreux biens-fonds de *waqf*s et parfois les institutions subventionnées par les *waqf*s à Jérusalem à la fin de l'époque ottomane ont été offerts, vendus, spoliés, donnés en héritage ou transformés en propriété privée, et ce, légalement et illégalement.

À partir de ces éléments, cette étude a pour but d'analyser l'hypothèse suivante pour la ville de Jérusalem de 1858 à 1917 : le waqf n'est pas une institution stable ; il évolue selon les circonstances politiques et les intérêts personnels ou officiels, le bien waqf peut changer de statut et devenir propriété privée. En fait, le droit musulman ne constitue pas une garantie de propriété pour le waqf et ne peut pas faire obstacle à ce qu'il devienne propriété privée, même si à l'époque ottomane du XIXe siècle et du début du XXe siècle, le waqf continue d'être considéré comme une affaire religieuse et d'être géré selon les règles du madhhab hanéfite 6. Ainsi, les questions qui se posent et auxquelles nous essaierons de répondre sont les suivantes : dans quelles conditions la propriété du waqf devient-elle évolutive au point de devenir une propriété privée ? Dans quelles conditions cette évolution concerne-t-elle les institutions bénéficiaires des waqfs ? Quand concernet-elle à la fois les biens-fonds d'un waqf et les institutions bénéficiaires des waafs? S'il y a évolution, comment ce changement s'opère-t-il? Quels sont les moyens et les voies de ce changement ? Y a-t-il une relation entre ces changements et la politique de l'État ottoman? Sont-ils le fruit de politiques individuelles hors des relations avec l'État et ses institutions ? Enfin, les motivations de ce changement sont-elles collectives, officielles et/ou individuelles?

Nous allons vérifier et analyser cette hypothèse en étudiant le cas de Jérusalem à l'époque ottomane de 1858 jusqu'à 1917. Nous avons choisi la ville de Jérusalem intra-muros pour les raisons suivantes :

En premier lieu pour l'importance religieuse de Jérusalem, ville sainte pour les musulmans et pour d'autres religions. Ce statut de sainteté donne à Jérusalem une position particulière qui la différencie des autres villes et qui se manifeste, entre autres, par le grand nombre de waqfs et de biensfonds qui y sont attachés. La ville de Jérusalem renferme une multitude d'institutions religieuses musulmanes, chrétiennes et juives, mais aussi culturelles, éducatives et sociales financées par les waqss. Notre étude se limitera à la vieille ville de Jérusalem intra-muros. En effet, nous n'avons pas pu recenser tous les biens waqfs intra et extra-muros à cause de l'absence, à l'époque ottomane, de délimitations précises de la ville de Jérusalem. Le caractère sacré de la ville de Jérusalem et de ses institutions financées par les waqfs a-t-il eu un rôle positif ou négatif dans la transformation des statuts de propriété ? Ce statut a-t-il limité la transformation ou, au contraire, n'est-il pas lié à la mutation des waqfs en propriétés privées et ce à une période importante de l'histoire qui est celle de la fin de l'époque ottomane non seulement pour la ville de Jérusalem mais aussi pour le reste de l'Empire ottoman.

Nous avons choisi la période de 1858 à 1917 car c'est dans cet intervalle qu'ont été adoptées les réformes législatives et administratives ottomanes. En 1858, l'Empire ottoman a mis en place le Code de la propriété foncière applicable à la propriété foncière mîrî et aux waqfs ghayr şahîh dans les territoires ottomans. Ce Code a eu de lourdes conséquences sur la superficie des terres waqfs et leur développement et a, par là même, entraîné un changement radical dans la classification des propriétés des biens waqfs des villes ottomanes y compris Jérusalem. En effet, c'est la nature même du waqf qui a été redéfinie, puisque le statut de propriété des biens fondés en waqf a été établi selon la classification - privée (milk) ou d'État (mîrî) - de leur nue-propriété. En fonction de cette classification, le Code a établi les bases applicables aux terres waqfs, notamment aux waqfs ghayr saḥîḥ puisque leurs biens-fonds (nue-propriété) étaient propriété de l'État et non propriété privée. Au plan administratif, la mutașarrifiyya de Jérusalem a été créée et rattachée directement à Istanbul en 1858. Cette création a donné à la province plus d'autonomie par rapport à d'autres provinces syriennes (Bilâd al-Shâm) et a montré l'importance que la Sublime Porte accordait à Jérusalem en la gouvernant directement, sans passer par le gouverneur de Beyrouth ou de Damas. Il faut également noter, au cours de cette période, l'effet de l'influence étrangère en Palestine et surtout à

<sup>5.</sup> Voir, par exemple, al-Ramli, 1974, vol. 1, p. 156; al-Zuhaylı, 1989, vol. 3, p. 222; Khallaf, 1946, p. 103; 'Ashūb, 1935, p. 90; al-Khatīb, 1978, p. 156-118. Voir aussi al-Husayni, 1982, p. 37; Henia, 1995, p. 80; al-Khatīb, 1978; Badrān, s.d., p. 303; Shuval, 2004, p. 72.

<sup>6.</sup> Sur ce sujet, voir Schacht, 1983, p. 78-81.

Jérusalem <sup>7</sup>. L'immigration juive en Palestine était alors de plus en plus importante. Notre recherche s'arrête en 1917, année de la fin du règne des Ottomans à Jérusalem.

Notre étude porte sur trois grands axes :

- Tout d'abord, nous avons exposé la mutation du statut de propriété de biens waqfs en propriété privée et analysé son processus à la lumière du droit musulman et de la législation ottomane. Nous avons défini la situation juridique, légale ou illégale, de ce changement ainsi que le rôle de l'État et des institutions dans le changement. Rappelons ici qu'il ne s'agit pas d'un état laïc mais d'un état musulman qui applique le droit musulman selon le madhhab hanéfite. De ce fait, on comprend l'importance accordée par les sultans ottomans aux waqfs de Jérusalem et on se demande alors s'ils ont renforcé la protection de ces institutions ou, au contraire, facilité leur mutation en propriété privée.

- Nous avons ensuite étudié le statut du *waqf* à Jérusalem et mis en lumière les nombreuses institutions soutenues par le *waqf*, d'une part, puis nous avons décrit la politique ottomane envers les *waqf*s de Jérusalem et les conséquences de cette politique, d'autre part.

- Enfin, nous avons constaté que, malgré le grand nombre d'études traitant du *waqf* dans le monde musulman, il y a des lacunes manifestes sur la question du changement de propriété des *waqf*s, surtout pour Jérusalem à l'époque ottomane.

Pour traiter ces questions, nous avons utilisé une approche à la fois statistique et qualitative pour étudier le statut du waqf et de ses institutions à Jérusalem, ainsi que son développement historique et les changements qui s'y rapportent. Nous avons également utilisé une méthode analytique et comparative pour, d'une part, examiner les cas de changement de propriété de waqfs à Jérusalem et pour, d'autre part, reclasser ces cas et les étudier dans le cadre du droit musulman et de la législation ottomane. Nous nous

sommes basés sur des sources de première main qui sont principalement les documents consignés dans les archives de Jérusalem: les registres du tribunal religieux dits registres des cadis. Pour recenser les cas de transformation de statut de propriété des waqfs, surtout en propriété privée, nous avons étudié ces registres, et plus particulièrement les plaintes (da 'wâs) déposées devant les juges de Jérusalem entre 1858 et 1917 pour en extraire les affaires concernant le changement de propriété des waqfs. Nous avons aussi examiné les documents du Ministère des Waqfs de Jérusalem à Abû Dîs et particulièrement la correspondance (murâsalât) entre le Département des Waqfs à Jérusalem, le Ministère des Waqfs à Istanbul et la Sublime Porte pour connaître les transformations dans la propriété des waqfs et leur nature. Nous avons également étudié les manuscrits de la bibliothèque al-Khâlidiyya de Jérusalem. Enfin, nous avons étudié les journaux de l'époque ottomane (Filsatîn, al-Bashîr et al-Munâdî), dont les copies se trouvent en Palestine (Université de Birzeit) et en Jordanie (Université Jordanienne).

Nous avons aussi consulté les archives françaises: Archives du quai d'Orsay (AQO), Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN) et Centre des Archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence (CAOM). Nous avons utilisé les rapports des consuls français à Jérusalem et leur correspondance qui exposent de nombreux cas de mutation de propriété de waqfs en propriété privée, soit pour la France soit pour d'autres états européens. De la même façon, nous avons consulté des documents des archives du Ministère allemand des Affaires étrangères à Berlin (Auswärtiges Amt - Politisches Archiv) et des archives du Public Record Office de Londres.

Nous avons réparti les cas traités dans ces archives selon les moyens et les méthodes de transformation du statut des propriétés. A-t-il été modifié après une vente de biens-fonds de *waqf*s avec l'intervention de la Sublime Porte ou d'autres institutions de l'État, ou par saisie ou confiscation ou par d'autres méthodes ? Nous avons ensuite étudié le statut juridique de ces cas et les avons classés selon le cadre juridique des transformations : était-il légal de par la législation ottomane, ou illégal, sans aucun fondement ni justification religieuse ou juridique.

Pour localiser les biens *waqf*s, nous avons dessiné des plans de la ville de Jérusalem d'après des fonds de plans publiés en nous basant sur les renseignements trouvés dans les archives du tribunal religieux de Jérusalem. Ainsi, pour tous les noms relevés dans ces documents, nous avons conservé l'appellation de l'époque concernée par notre recherche.

<sup>7. «</sup> À partir de la fin des années 1830 et du début des années 1840, c'est donc, en même temps que les réformes nommées *tanzimat*, l'afflux des consuls européens et des missionnaires, des évêques et des patriarches en Palestine. D'abord les protestants, anglais, américains et prussiens ; ensuite les Français et les Russes redoublent d'efforts, ainsi, qu'à un moindre degré, les Autrichiens. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle interviennent également les Italiens. C'est au travers des *millets* (sujets appartenant aux communautés religieuses / ethniques non-musulmanes protégées, chrétiens et juifs) et des capitulations que les Européens avancent maintenant leurs pions » ; HEACOCK, 2001, p. 37.

Nous avons divisé cette étude en deux parties : la première expose le cadre théorique montrant le statut du *waqf* dans le droit musulman ainsi que le cadre urbain et l'organisation administrative de la ville de Jérusalem, objet de notre étude. Nous avons également étudié la politique du gouvernement ottoman à l'égard de ces institutions et leur nouveau rôle suite à cette politique durant la période concernée. Dans la deuxième partie de la thèse, la partie empirique, nous avons étudié le processus de transformation des statuts de propriété des biens *waqf*s dans la Jérusalem ottomane de 1858 à 1917.

Nous avons rencontré de nombreux obstacles tant globalement que sur des points précis. Obstacles d'ordre géographique, linguistique et politique. Les documents nécessaires à cette étude étaient éparpillés dans de nombreux pays. Ils sont rédigés dans plusieurs langues étrangères. Nous nous sommes donc déplacés en Palestine, en Jordanie et en France en quête de documents intéressants. Vu l'importance des documents en langue ottomane, nous nous sommes initiés à cette langue pour comprendre et analyser leur contenu. Pour les documents en d'autres langues étrangères comme l'allemand, par exemple, nous avons été aidés par quelques amis pour la langue et pour obtenir l'autorisation officielle d'utiliser les documents. Pour les traductions, nous avons fait appel à des personnes expérimentées. Pour des raisons politiques, nous n'avons pas pu consulter les archives de l'État d'Israël qui contiennent pourtant de nombreux documents importants. Il a été également très difficile d'étudier certains documents, notamment les registres des cadis de Jérusalem, car ils n'ont pas d'index global et précis nous permettant de connaître leur contenu. Nous avons donc été obligés de feuilleter ces registres page par page (pas moins de trente mille pages) et de lire toutes les affaires portées devant les juges de Jérusalem dans l'espoir d'y trouver des documents en rapport avec notre étude. En plus du temps passé à consulter ces documents, il a fallu faire un effort considérable pour comprendre l'écriture imparfaite et le style linguistique alliant la langue arabe classique, le dialecte et la langue ottomane. Nous avons eu les mêmes difficultés à déchiffrer les documents rédigés en grande partie en langue ottomane lors de la consultation des archives du Ministère des Wagfs à Jérusalem.

# II- PRÉSENTATION DES SOURCES UTILISÉES

Dans cette section, nous présentons les sources que nous avons utilisées pour l'étude du processus de transformation du statut de propriété

des biens *waqf*s à Jérusalem de 1858 à 1917. Nous avons divisé ces sources en deux parties : sources de première main (documents d'archives, documents d'époque) et publications (études sur des sources de première main).

## Présentation des sources de première main

Nous présentons ici les sources de première main, c'est-à-dire principalement les archives examinées en Palestine et en Jordanie où se trouvent les documents consignés dans les registres des cadis (sijillât almahkama al-shar'iyya) de Jérusalem, les documents d'archives du Ministère des Waqfs de Jérusalem - Abû Dîs, les documents du Ḥaram al-Sharîf de Jérusalem et les manuscrits de la Maktaba al-Khâlidiyya de Jérusalem. Nous avons également étudié les journaux de la fin de l'époque ottomane comme par exemple Filasţîn, al-Munâdî et al-Bashîr, que nous avons consultés à la bibliothèque de l'Université de Birzeit en Palestine et au Centre des Archives de l'Université Jordanienne à Amman ainsi que d'autres documents comme les sâlnâmas (annales ottomanes) à l'Université Jordanienne.

Les archives que nous avons utilisées en France comprennent les Archives du Quai d'Orsay, le Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN) et le Centre des Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence (CAOM); en Allemagne: les archives du Ministère allemand des Affaires étrangères (Auswärtiges Amt - Politisches Archiv); au Royaume-Uni: le Public Record Office de Londres.

Nous avons également consulté des documents ottomans publiés, comme le daftar taḥrîr ṭâbû, (numéro 522) qui se trouve dans l'ouvrage d'Ibshirlî, Awqâf wa-amlâk al-muslimîn fi filastîn  $^8$ , le Kilise Defterleri « registre ecclésiastique ottoman sur les églises arabes » publié par Abû Husayn  $^9$  et les  $m\ddot{u}himme$  defteri pour la Palestine publiés par Heyd  $^{10}$ .

# Documents d'archives

Ces documents sont archivés en Palestine ainsi qu'à Amman, Tripoli (Liban) 11, Istanbul, Berlin, Londres, et en France. Ils sont d'une

<sup>8.</sup> Ibshirlî, 1982.

<sup>9.</sup> ABÛ HUSAYN, 1998.

<sup>10.</sup> HEYD, 1960.

<sup>11.</sup> Nous avons consulté des documents du tribunal religieux de Tripoli (Liban), concernant un firmân du sultan relatif à certains *waqf*s de Jérusalem. Nous remercions notre ami 'Alî al-Ayyûbî qui nous a apporté ces documents de Tripoli.

importance considérable pour étudier le *waqf* à Jérusalem et le processus de transformation du statut de propriété des biens *waqf*s dans la Jérusalem ottomane de 1858 à 1917.

#### 1 - Palestine et Jordanie

Ces sources sont principalement des documents inscrits dans les registres du tribunal religieux de Jérusalem, des extraits d'archives du Ministère des *Waqf*s de Jérusalem, des extraits d'archives du Haram al-Sharîf de Jérusalem, les manuscrits de la Bibliothèque al-Khâlidiyya de Jérusalem, des journaux de la fin de l'époque ottomane : *Filasţîn, al-Munâdî* et *al-Bashîr* qui sont à la bibliothèque de l'Université de Birzeit près de Ramallah et au Centre des Archives de l'Université Jordanienne à Amman ainsi que les *sâlnâmas* qui se trouvent également au Centre des Archives de l'Université Jordanienne.

Les documents des archives se rapportant à Jérusalem fournissent au chercheur un large champ d'information et d'analyse dans les domaines de la vie sociale, économique, culturelle, et aussi politique et pour tout ce qui concerne les affaires administratives, religieuses et juridiques de la période ottomane. D'autre part, l'intérêt de ces sources réside dans l'aspect comparatif avec des sources du même type provenant d'autres villes ottomanes.

a- Registres du tribunal religieux de Jérusalem 12

Dans le cadre de cette étude, nous avons examiné les registres des cadis de Jérusalem de 1858 à 1917. Ces registres se trouvent aux archives du Ministère des *Waqf*s à Abû Dîs, Jérusalem.

Il n'existait qu'un seul tribunal religieux dans la Jérusalem ottomane, et c'était l'un des plus anciens de Palestine. Ces registres remontent à 1529. Pendant la période de notre étude, ce tribunal était installé dans la Madrasa al-Tankiziyya à Jérusalem intra-muros. Ce tribunal fonctionne encore de nos jours. Il est actuellement situé avenue Şalâḥ al-Dîn à Jérusalem extramuros.

Les registres des cadis de Jérusalem sont également conservés sous forme de microfilms dont des copies se trouvent au Centre de documentation des manuscrits à l'Université Jordanienne. D'autres se trouvent à l'Université de Najâḥ à Naplouse ainsi qu'à l'Université de Haïfa.

Le premier registre commence le 14 Shawwâl 936/1529. Il y a 416 registres qui couvrent la période ottomane ; ils s'arrêtent en 1335-1336/1916-1917. Ils se répartissent sur quatre siècles de la façon suivante<sup>13</sup>:

# Date de l'hégire

X <sup>e</sup> siècle	936 - 1000 A. H	registres n.	1 - 75
XIe siècle	1001 - 1100 A. H	registres n.	76 - 190
XIIe siècle	1101 - 1200 A. H	registres n.	191 - 267
XIIIe siècle	1201 - 1300 A. H	registres n.	268 - 370
XIVe siècle	1301 - 1335 A. H	registres n.	371 - 416

Parmi ceux-ci, 77 registres couvrent la période de notre étude (1858-1917).

Les registres sont en bon état de conservation malgré plusieurs pages abîmées et donc illisibles. Les registres sont généralement en langue arabe, mais certains d'entre eux ont été écrits entièrement en langue ottomane <sup>14</sup>. D'autres registres sont écrits en partie en ottoman et en partie en arabe <sup>15</sup>.

Il est utile de signaler que chaque registre varie de 50 à 300 pages. Certains registres du début de la période ottomane atteignent les 500 pages.

Sur la première page de chaque registre, une introduction mentionne le nom du juge, la date du début d'enregistrement. L'acte dans lequel une affaire est enregistrée s'appelle un *hujja* (acte juridique).

Dans la série des registres des cadis de Jérusalem se trouvent, en fait, plusieurs types de registres :

- les registres dits ordinaires (sijills 'âdî). Ce sont les plus nombreux et ils concernent les affaires de la vie quotidienne soumises au tribunal comme, par exemple, les affaires de mariage, de divorce, les contrats de vente, d'achat ou les affaires concernant les waqfs.
- les registres dits qassâm 'askarî (militaires) et 'âdî (civils) qui

<sup>12.</sup> Parmi les travaux concernant ces registres citons : Salameh, 2000, p. 103-143.

<sup>13.</sup> Al-Bakhît, 1984.

<sup>14.</sup> Tels les *sijills* 43; 47; 60; 63; 65; 70; 71; 73; 74; 81; 93; 108; 114; 130; 148; 153; 154; 159; 176; 183; 190; 201; 233; 284 (désormais, le terme *sijill* fait référence aux *sijills* que nous avons étudiés au Centre des Archives de l'Université Jordanienne d'Amman.)

<sup>15.</sup> Tels les sijills 6; 7; 9; 11; 12; 14; 17.

concernent les héritages et *tarikât* (les inventaires après décès) <sup>16</sup> ; - les registres de *tarikât* et les procurations <sup>17</sup>.

Dans le cadre de notre étude, les *waqf*s et les affaires les concernant occupent une place importante dans ces registres. Cela s'explique, d'une part, par le grand nombre de *waqf*s à Jérusalem et, d'autre part, par le fait que le juge était généralement la personne responsable de l'administration globale de ces *waqf*s. En cas de décès du fondateur, il était chargé de nommer les *mutawallîs* - ou responsables du *waqf* - ainsi que les autres fonctionnaires des mosquées, *zâwiyas*, *madrasas*, etc. Il était également chargé de faire respecter les conditions stipulées dans les *waqfiyyas* <sup>18</sup>.

Le juge était seul compétent à autoriser les rénovations et les échanges de propriétés en *waqf* ou pour trancher en cas de différends entre les bénéficiaires, ainsi que pour les saisies ou les confiscations <sup>19</sup>. Pour cette raison, les registres sont une source d'information sur l'évolution détaillée des institutions du *waqf* <sup>20</sup>.

À partir de ces actes relatifs aux waqfs, il est donc possible de définir en partie le cadre général de la vie socio-économique et de dresser un tableau détaillé des structures urbaines et de l'économie interne se rapportant aux waqfs pour la province de Jérusalem. Ce tableau peut être établi par la localisation des propriétés foncières appartenant aux waqfs comme, par exemple, les boutiques, les magasins, les entrepôts, les terrains agricoles (vergers ou potagers), les marchés commerciaux, les maisons, les bains et les cafés appartenant aux waqfs <sup>21</sup>.

Les registres renseignent également sur l'expansion des biens waqfs et permettent d'établir des comparaisons entre les biens privés et les biens waqfs. Ils nous expliquent la transformation des propriétés de biens waqfs et la situation économique qui en résulte. Les documents dévoilant les modalités de la gestion (al-tawliya) des waqfs telles que la répartition des

revenus entre les bénéficiaires, la diversité des sources de revenus et le rendement annuel, sont particulièrement intéressants et permettent de bien saisir les aspects de l'évolution socio-économique de la ville de Jérusalem à l'époque ottomane. D'autres documents nous révèlent la mainmise de certains *mutawallîs* sur les ressources des *waqf*s et la confiscation de ces revenus à leur profit, que le *waqf* soit *khayrî* ou *dhurrî* <sup>22</sup>.

Ces actes éclairent plusieurs aspects de la vie sociale, comme la structuration organisationnelle des communautés locales au sein de la ville vis-à-vis des wagfs. Par ailleurs, ils nous informent sur le statut communautaire de ceux qui disposent de waqfs, qu'ils soient fondateurs, exploitants ou bénéficiaires, en les mentionnant par leur nom <sup>23</sup>. Grâce aux actes des waqfs non musulmans de Jérusalem, nous pouvons étudier la présence à Jérusalem des différentes confessions religieuses, chrétiennes et juives, et la situation économique des membres de chacune de ces confessions comme les catholiques, les coptes, etc., ou les Séfarades et les Ashkénazes pour les juifs. D'autre part, sur le plan international, les documents des wagfs - qui nous donnent le nom des fondateurs, et parfois leur nationalité et leur communauté religieuse - nous fournissent également des informations sur les relations socio-économiques et religieuses entre les membres de ces confessions et les puissances européennes. L'analyse de la localisation des biens appartenant à leurs fondations à Jérusalem intra-muros ou extra-muros et les bénéficiaires de leurs wagfs nous donne une idée des objectifs religieux, politiques et sociaux de ces fondations.

Nous pouvons également comprendre les aspects de la vie culturelle et spirituelle grâce à ces documents en dressant une liste d'institutions de culte et d'enseignement de Jérusalem, comme les *madrasas*, les bibliothèques, les hôpitaux et les mosquées financés par les *waqf*s. Les documents mentionnent, par exemple, les salaires des enseignants travaillant dans les mosquées, les *madrasas*, etc. ainsi que ceux des *faqîhs*, *tâlibs*, *shaykhs*, *nâzir*s et d'autres personnes qui participaient au fonctionnement de l'infrastructure religieuse musulmane <sup>24</sup>

<sup>16.</sup> Voir, par exemple, *sijill* 389; 394; 415. Sur les registres de *tarikât*, voir les travaux de PASCUAL et ESTABLET, 1994.

<sup>17.</sup> Voir, par exemple, sijill 371; 372; 375; 376; 377; 380; 405; 411; 413.

<sup>18.</sup> Voir, par exemple, sijill 343, p. 57, 65 ; sijill 414, p. 125-127, 229-231 ; sijill 367, p. 40 ; sijill 342, p. 32 ; sijill 341, p. 55.

<sup>19.</sup> Voir, par exemple, *sijill* 278, p. 32; *sijill* 340, p. 36; *sijill* 331, p. 13, *sijill* 341, p. 153; *sijill* 414, p. 100-102; *sijill* 367, p. 76-81; *sijill* 392, p. 17.

<sup>20.</sup> Voir sijill 313, p. 86; sijill 384, p. 4.

<sup>21.</sup> Voir sijill 362, p. 12-14; sijill 346, p. 120; sijill 364, p. 182.

<sup>22.</sup> Voir, par exemple, sijill 305, p. 32-33; sijill 316, p. 18.

<sup>23.</sup> Voir, par exemple, sijill 341, p. 46, 71; sijill 389, p. 3, 4, 10; sijill 414, p. 56.

<sup>24.</sup> Voir sijill 30, p. 170 ; sijill 44, p. 500 ; sijill 56, p. 604 ; sijill 185, p. 22 ; sijill 367, p. 76-81. Voir waqf 10/17/27/13 ; 33/2-22/843/13 ; 33/2-1/300/13 ; 3/9-2/317/13. Pour ces exemples et les suivants, la mention du terme waqf indique un extrait de document de waqf étudié aux archives du Ministère des Waqfs à Abû Dîs, Jérusalem.

Les registres nous livrent un grand nombre d'informations sur les affaires économiques se rapportant aux *waqf*s ou autres comme les contrats d'achat, de vente et de location. Ils nous donnent aussi le prix de location de biens tels que les bains, etc. <sup>25</sup>. Les actes des registres concernant les affaires d'héritage nous renseignent sur la composition des familles et sur leur situation économique et sociale <sup>26</sup> puisque ces documents incluent les mariages, divorces et subventions aux orphelins. Ces affaires nous aident à connaître la situation sociale des familles et leurs conflits <sup>27</sup>.

Enfin, les registres nous informent sur les affaires générales de l'État, puisque l'on y trouve des décrets et des firmâns, les dénominations administratives officielles, les titres et les noms des personnes qui occupent des postes notoires tels que gouverneur (mutaşarrif), maire (ra'is albaladiyya) de Jérusalem, muftí, juge (qâqtî) du tribunal religieux et bâshkâtibs du tribunal de Jérusalem. Grâce à ces registres, nous pouvons connaître un certain nombre d'administrateurs de waqfs comme les mutawallîs et d'enseignants dans les madrasas (les mudarris), ainsi que leurs titres et leurs rétributions <sup>28</sup>.

b- Archives du Ministère des Waqfs de Jérusalem (Abû Dîs)

Notre étude s'appuie sur un ensemble de documents de *waqf*s ottomans conservés aux archives du Ministère des *Waqf*s à Abû Dîs. Les plus anciens remontent à 1264/1845, date de la fondation du Département des *Waqf*s à Jérusalem. Ce département était en charge de l'administration des affaires des propriétés de *waqf*s. Les documents des *waqf*s comprennent des *waqfiyya*s pour les fondations créées par les sultans mamelouks et ottomans, pour les rénovations des biens en *waqf* et les bâtiments subventionnés par les *waqfs*, et ils incluent leurs revenus et les noms de leurs bénéficiaires tels que mosquées, *madrasa*s, etc. Ces archives dévoilent également les correspondances entre la Direction des *Waqf*s et le *dîwân al-sultânî*, le *Bâb al-'âlî* (la Sublime Porte) et le Ministère des *Waqf*s à Istanbul <sup>29</sup>.

Ces documents se trouvent dans la pièce des documents ottomans dans la section de conservation du patrimoine à Abû Dîs, près de Jérusalem. Très peu de chercheurs les ont exploités en raison des difficultés d'accès d'une part et de lecture d'autre part. En effet, ces documents ne sont pas indexés et sont écrits en langue ottomane. Cela a rendu notre tâche plus compliquée et nous avons dû faire un gros effort et apporter une attention particulière pour rassembler et exploiter ces matériaux. Ces documents nous révèlent les affaires de saisie et de confiscation de propriété de waqfs à Jérusalem. Par exemple, certains documents concernent la tentative de vente de biens en waqf<sup>30</sup> ou la gestion et le contrôle des institutions financées par les waqfs par des mutawallîs qui les considéraient comme leurs propriétés privées 31. Ils comprennent aussi des décisions de la Sublime Porte ordonnant de faire cesser les usurpations des biens waqfs 32. Ces documents sont conservés dans le Qism Ihyâ' al-Turâth (Centre de conservation du patrimoine) des Archives d'Abû Dîs. Ce Centre est l'une des branches du Ministère des Wagfs en Palestine ; il a été créé en janvier 1983 par le Ministère des Wagfs de Jordanie. Il renferme actuellement tous les documents concernant la Palestine 33. On compte environ 1,5 million de documents. Il y a 2 500 manuscrits traitant de plusieurs sujets, parmi lesquels des documents religieux, philosophiques et historiques, ainsi que des manuscrits sur la langue arabe.

Ce Centre d'archives est divisé en plusieurs branches distinctes. En premier lieu, il y a la salle des manuscrits et des microfilms qui contient 2 500 manuscrits. Les plus anciens remontent au XIs siècle. Elle renferme également 700 microfilms de manuscrits, de documents et de registres. Puis vient la salle des documents ottomans qui contient 500 boîtes de documents. Il y a 100 000 documents traitant de divers sujets comme les affaires des waafs, des mosquées, des fonctionnaires, etc., remontant au tout début de la présence ottomane, c'est-à-dire à partir de 1517. Enfin, il y a la salle des documents arabes qui contient 3 000 boîtes de documents. Ces documents sont datés de la fin de la période ottomane jusqu'en 1967. On y trouve aussi tous les documents de la période du mandat britannique, tels que les documents du Conseil Suprême Musulman et les documents concernant le

<sup>25.</sup> Voir, par exemple, sijill 342, p. 62; sijill 343, p. 65; sijill 390, p. 47, 56, 58; sijill 392, p. 5, 12; sijill 414, p. 56, 108, 230, 125-127.

<sup>26.</sup> Voir, par exemple, *sijill* 341, p. 46, 71; *sijill* 389, p. 3, 4, 10; *sijill* 414, p. 56.

<sup>27.</sup> Voir, par exemple, sijill 341, p. 45-46; sijill 342, p. 61-63; sijill 367, p. 81.

<sup>28.</sup> Voir, par exemple, sijill 340, p. 5; sijill 346, p. 270; sijill 354, p. 80.

<sup>29.</sup> Voir waqf 12/31-2/314/13; 33/22-2/332/13.

<sup>30.</sup> Voir waqf 3/3-35/314/13; 10/21-1/28/13.

<sup>31.</sup> Voir waqf 33/2-1/330/13; 10/17/27/13; 33/22-1/332/13; 3/4-9/327/13.

<sup>32.</sup> Voir waqf 12/31-2/314/13; 33/22-2/332/13.

<sup>33.</sup> Dans ce Centre, les archives sont dans un état de conservation déplorable.

waqf en Palestine pendant cette période. On compte 1 million de documents dans cette salle. Ils traitent de vingt-deux sujets parmi lesquels les biens des waqfs, mais aussi des affaires relatives au fonctionnement des mosquées, des madrasas, des zâwiyas, des takiyyas, etc.

Les documents du Qism Ihyâ' al-Turâth sont conservés dans des dossiers numérotés par les archivistes. A l'intérieur de chaque dossier, chaque document porte une série de numéros de classement. Par exemple, pour le numéro 3/1-1/327/13, le premier numéro fait référence au sujet du document, le second à la catégorie, le troisième indique les trois derniers chiffres de l'année de l'hégire mentionnée dans le document et enfin le dernier chiffre se rapporte à la ville ou la région concernée.

# c- Documents du Haram al-Sharîf de Jérusalem

Ces documents ont été découverts en 1974 au Musée islamique de Jérusalem <sup>34</sup>. Ils couvrent une période de 250 ans qui s'étend de 604/1207 à 866/1461. Ces documents sont microfilmés et déposés au Musée islamique de Jérusalem. Une copie est conservée à l'Université Jordanienne.

Ces documents contiennent un certain nombre d'informations économiques, administratives, sociales, etc. Celles qui nous intéressent plus particulièrement sont les informations sur les institutions des *waqf*s de Jérusalem <sup>35</sup>.

# d- Manuscrits de la Maktaba al-Khâlidiyya de Jérusalem 36

La Maktaba al-Khâlîdiyya est considérée comme un waqf dhurrî appartenant à la famille al-Khâlîdî à Jérusalem, créé par Muḥammad Şun' Allâh al-Kabîr (m. 1726) en vertu d'un acte du waqf, datant de 1720. Ce dernier a mis en waqf environ 560 manuscrits uniquement à son profit et au profit de ses fils. Après la disparition de la famille, les livres ont été remis aux savants érudits musulmans du Dôme du Rocher. Une grande partie de ces livres mis en waqf étaient des ouvrages de fiqh (jurisprudence musulmane), de hadîth (traditions du Prophète), de nahw (grammaire), etc.

Muhammad Şun' Allâh avait imposé une condition au *mutawallî* de son *waqf*: ne prêter les livres ni aux notables ni aux gens fortunés mais

seulement aux savants musulmans. Ces derniers pouvaient donc consulter les livres en présence du *mutawallî* et les remettre à leur place ensuite. Si un théologien avait absolument besoin d'emprunter un livre, il devait déposer une garantie préalablement et la période du prêt ne devait pas dépasser un mois <sup>37</sup>. Les descendants de ces fondateurs ont hérité de ces manuscrits jusqu'en 1885-1886. Cette année-là, Rawḥî Yâsîn al-Khâlidî décida de rassembler tous les manuscrits <sup>38</sup>.

L'ouverture officielle de la bibliothèque au public eut lieu en 1900. Elle était située dans la rue de la Porte al-Silsila qui mène à l'une des portes principales du Ḥaram al-Sharîf. C'est là que fut conclu l'accord final entre les membres de la famille stipulant que, au décès de l'un d'eux, le transfert des livres se ferait automatiquement vers la maktaba en question. La maktaba serait régie par un mutawallî; la maktaba serait ouverte à tous ceux qui souhaiteraient y entrer, sans distinction, mais personne ne pourrait sortir un seul livre de quelque manière que ce soit. Al-Ḥâjj Râghib al-Khâlidî mit en waqf la moitié des revenus du Ḥammâm al-'Ayn à Jérusalem pour assurer des rentes fixes et subvenir aux besoins de la maktaba 39.

Le nombre des manuscrits présents dans la maktaba est de 1 263 - en plusieurs langues : 1 209 manuscrits en arabe, 18 en persan, et 36 en ottoman  $^{40}$ .

Selon les recueils, la bibliothèque offre un vaste choix de documentation en sciences musulmanes et en linguistique arabe ainsi qu'en autres sciences diverses : 25% de ces manuscrits concernent le *madhhab* hanéfite parce qu'un grand nombre de juges et de jurisconsultes issus de la famille al-Khâlidî appartenaient à ce *madhhab*, *madhhab* officiel de l'Empire ottoman <sup>41</sup>. Les plus anciens manuscrits remontent à 418/1027 et les plus récents datent de 1932 <sup>42</sup>.

Pour notre recherche, nous avons puisé dans les quatre manuscrits les plus importants sur la question du statut juridique du waqf à l'époque ottomane.

<sup>34.</sup> Beaucoup de travaux sont basés sur ces documents. Citons les exemples suivants : Northrop, 1994, p. 435-478; Lutfi, 1985, p. 72-85; Müller, 2001, p. 291-319.

<sup>35.</sup> Voir, par exemple, les documents numéro 1, 6, 8.

<sup>36.</sup> Sur cette bibliothèque, voir Conrad et Kellner-Heinkele, 1994, p. 280-294; Conrad, 2000, p. 191-209; al-'Asali, 2000, p. 289-290; Khalidi, 2000, p. 223.

<sup>37.</sup> Voir Conrad, 2000, p. 191-193; al-Ju'ba, 2001, p. 17.

<sup>38.</sup> AL-Ju'ba, 2001, p. 18.

<sup>39.</sup> AL-Ju'BA, 2001, p. 19.

<sup>40.</sup> AL-Ju'BA, 2001, p. 47.

<sup>41.</sup> AL-Ju'BA, 2001, p. 48.

<sup>42.</sup> AL-Ju'BA, 2001, p. 49.

Le premier manuscrit que nous avons utilisé porte le titre de *Risâla fi al-waqf* (Traité sur le *waqf*) écrit par Muḥammad b. Ḥamza al-Kûz al-Rûmî al-Ḥanafī, décédé en 1601. La copie de ce manuscrit remonte au XVIIIe siècle et comprend treize pages, réunissant 226 lignes.

Durant la période ottomane, les savants musulmans avaient l'habitude d'écrire et de publier des cas de jurisprudence sous le titre de *risâla* dans le but de rectifier certaines affaires de jurisprudence religieuse dont les sentences avaient été rendues incorrectement par d'autres juges. La bienséance ne permettait pas de critiquer un juge de manière directe. Les erreurs étaient corrigées par écrit par un savant. Ainsi le problème était résolu de façon courtoise, l'erreur était soulignée et la personne qui l'avait commise était en mesure de la rectifier.

Ce premier manuscrit traite d'un problème soumis à al-Rûmâ al-Ḥanafī lors de sa nomination à Adranah, à l'ouest de la Turquie. Il s'agit d'un différend entre deux bénéficiaires du même waqf mushtarak. La question est de savoir si l'un des deux bénéficiaires de ce waqf peut profiter doublement de ce bien-fonds en étant pauvre. En effet, le fondateur avait stipulé, par écrit, que le profit généré par le waqf en question devrait obligatoirement être distribué équitablement entre ses descendants et les pauvres. La question soumise au juge est donc : cette personne peut-elle être doublement bénéficiaire en tant que descendant et en tant que pauvre?

Le second manuscrit a été, lui aussi, soumis au même juge, Muḥammad b. Ḥamza al-Kûz al-Rûmî al-Ḥanafī, sous le titre *Risâla gharîb al-mas 'ala fi al-waqf* (Traité sur une étrange question concernant un *waqf*). Il comprend 4 pages entières de 73 lignes, copiées également au cours du XVIIIe siècle. Le copiste (*nâsikh*) du manuscrit est inconnu, mais l'on devine de par son écriture qu'il s'agit du même copiste que pour le premier manuscrit.

Le but de cette *risâla*, comme le mentionne son auteur, est de faire éclater la vérité au sujet de certaines questions relatives au *waqf dhurrî* qui lui ont été soumises alors qu'il était juge dans la ville d'Adranah. La *risâla* relate un différend entre des héritiers bénéficiaires de biens-fonds appartenant au *waqf* et doit établir lequel des héritiers a le droit de jouir des bienfaits du *waqf* selon les conditions dictées par le fondateur.

Le troisième manuscrit est *Ijârat al-waqf wa-mâ yata 'allaq bihâ min furû'* (La location du *waqf* et les choses s'y rapportant), du même auteur, Muḥammad b. Ḥamza al-Kûz al-Rûmî al-Ḥanafī. Il comprend 4 pages entières de 73 lignes et 36 pages de 678 lignes. Une copie de ce manuscrit a probablement était faite au XVIIIe siècle. Si on le compare aux deux

précédents, on voit que le copiste est différent car l'écriture n'est pas la même.

Ce manuscrit est très utile à notre étude car il traite de la location des waqfs. Il nous éclaire sur l'importance et la nécessité de la location des biensfonds du waqf. En même temps, il montre comment la location des biens en waqf peut aider à la préservation et au développement de ces derniers, comme elle peut être la cause de détérioration, voire de l'effondrement des waqfs. Les conditions dictées par le fondateur ont un impact de même que la santé économique des biens en question. Le manuscrit nous relate, par ailleurs, des cas où il est impératif d'appliquer à la lettre les conditions du fondateur et des cas où il est permis de passer outre les conditions du fondateur à propos des divers modes de location des biens en waqf ou de son istibdâl.

Le quatrième manuscrit, *Ghâyat al-maṭlab fī ishtirâṭ al-wâqif 'awd al-naṣîb ilâ darajat al-aqrab fa-al-aqrab* (Les conditions du fondateur quant aux rangs des bénéficiaires, du plus proche au plus éloigné) est du juge Muḥammad Amîn b. 'Umar al-Dimashqî al-Ḥanafī, au nom célèbre d'Ibn 'Âbidîn, (m. 1836). Ce manuscrit de 25 pages de 489 lignes a été copié le 7 Rajab 1254 /26 septembre 1838 par Muḥammad Dîb.

Cette *risâla* est une réponse à une question provenant de Tripoli (Liban) pendant le mois de Rajab 1249/1833 à propos de la position de l'héritier d'un fondateur qui a mis ses biens en *waqf dhurrî*. Elle concerne l'avenir du *waqf* en cas d'absence de descendance. Cette question a toujours préoccupé les savants musulmans. Pour cette raison, l'auteur a voulu apporter quelques éclaircissements sur ce différend.

L'auteur nous énumère chacun des avis et jugements des jurisconsultes et des *muftî*s des différentes provinces ottomanes à ce sujet, tels que ceux d'al-Naqshabandî, de Khayr al-Dîn al-Ramlî et du *muftî* Muḥammad Afandî al-Ḥusaynî (*muftî* de Jérusalem) parmi d'autres.

L'auteur dit en substance que, malgré tous leurs débats et divergences d'opinions, les savants restent éloignés de la vérité.

# e- Journaux de la fin de l'époque ottomane

Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé plusieurs journaux arabes quotidiens et hebdomadaires qui portent sur les affaires de la vie administrative à Jérusalem, et contiennent plus particulièrement des informations sur les gouverneurs, leur nomination ou leur révocation et leur rôle ainsi que sur l'attitude des résidents de Jérusalem vis-à-vis de ces gouverneurs.

L'un de ces journaux, *al-Bashîr*, a été fondé à Beyrouth en 1870 par une association catholique. On y trouve des informations concernant les chrétiens, leurs propriétés et leurs *waqf*s à Jérusalem. Il nous informe aussi sur des évènements historiques comme, par exemple, la visite à Jérusalem de l'empereur d'Allemagne Guillaume II et les conséquences de cette visite <sup>43</sup>. Une copie de ce journal est conservée sous forme de microfilms au Centre de documentation des manuscrits à l'Université Jordanienne.

Le journal *Filastin*, publié à Jaffa en 1911 par 'Îsâ al-'Îsâ <sup>44</sup>, nous a été utile pour les nouvelles de Jérusalem qu'il rapporte dans tous les domaines, notamment à propos des réformes administratives et sur la critique de l'Empire ottoman et l'opposition des habitants à l'acquisition de propriété par des étrangers à Jérusalem et ailleurs en Palestine. De plus, on y lit la critique de la dégradation de l'administration imputable aux gouverneurs de la ville <sup>45</sup>. Des copies de ce journal sont conservées sous forme de microfilms au Centre de documentation des manuscrits à l'Université Jordanienne et aussi à la bibliothèque de l'Université de Birzeit.

Enfin, nous avons utilisé le journal *al-Munâdî* fondé à Jérusalem en 1912 par Sa'îd Jâr Allâh. Il dévoile des informations sur le rôle des gouverneurs de Jérusalem dans les mutations de propriétés au profit des Européens. Ce journal est allé jusqu'à critiquer la mauvaise gestion de l'administration de la province de Jérusalem et sa relation avec le mouvement sioniste <sup>46</sup>. Des copies de quelques numéros de ce journal sont conservées au Centre des Archives diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères de Nantes <sup>47</sup> et dans les archives du Quai d'Orsay <sup>48</sup>.

### f- Sâlnâmas

Les *sâlnâmas* sont les annales qui rapportent les estimations annuelles publiées par l'administration ottomane. Ces annales sont riches en informations sur l'administratiion, la vie sociale et économique, etc., des provinces ottomanes. Les *sâlnâmas wilâya sûriyâ* (de la province de Syrie)

- 43. Voir al-Bashîr, N. 1359, 12 novembre 1898.
- 44. Pour ce journal et son fondateur, voir les travaux de Tadros, 1990 ; Khalidi, 2003, p. 197-199.
- 45. Voir, par exemple, *Filastîn*, N. 204-1, 2 Kânûn II 1913 ; *Filastîn*, N. 222-19, 6, Âdhâr, 1913.
  - 46. Voir, par exemple, al-Munâdî, N. 28, 13 Tamûz, 1912, p. 4.
  - 47. Voir, par exemple, CADN, série A, N. 137.
  - 48. Voir, par exemple, AQO, Turquie-Palestine, CC, vol. 134, p. 168-169.

sur lesquelles nous avons basé notre recherche nous ont fourni de nombreux renseignements sur l'évolution de l'administration dans la province de Jérusalem ainsi que les noms des employés administratifs, les spécificités de leurs postes respectifs et la date de leur nomination <sup>49</sup>. Des copies de ces sâlnâmas sont conservées au Centre de documentation des manuscrits à l'Université Jordanienne.

# 2- France

Les archives relatives à Jérusalem comportent essentiellement des rapports, des mémoires et des lettres rédigés par les consuls et envoyés français à Jérusalem depuis la création du consulat de France à Jérusalem en 1843.

Ces sources sont très importantes pour notre étude parce qu'elles contiennent des renseignements sur Jérusalem et sa région. Elles se trouvent au Centre des Archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence (CAOM), au Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN) et aux Archives du Quai d'Orsay. Nous avons consulté aussi les Archives Nationales de Paris (ANP), les Archives du Ministère de la Guerre à Vincennes (AMG) et les Archives de la Chambre de Commerce de Marseille (ACCM) mais ces trois dernières sources ne nous ont pas été vraiment utiles car les documents qui s'y trouvent ne traitent ni de la période de notre étude ni de notre sujet.

a- Centre des Archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence (CAOM)

Nous avons trouvé dans ces archives de nombreux renseignements sur le *waqf* constitué en 1320 par Abû Madyân al-Ghûth à Jérusalem <sup>50</sup>. Mais ces documents ne concernent pas l'histoire du *waqf* et de son statut durant la période de notre étude, ils traitent principalement de la confiscation du village de 'Ayn Kârim par Israël en 1948. Ce village constituait l'essentiel des revenus du *waqf* <sup>51</sup>.

<sup>49.</sup> Voir, par exemple, Sâlnâmat dawlat 'aliya 'uthmâniyya, 1290 A. H., p. 154; Sâlnâmat wilâyat Sûriya, 1315 A. H., p. 339; Sâlnâmat wilâyat Sûriyya, 1317 A. H., p. 133.

<sup>50.</sup> Les clauses du fondateur sont décrites ainsi : « Il a érigé son waqf au profit des Maghrébins résidant à Jérusalem, la Ville Sainte, et de ceux, parmi les Maghrébins qui pourraient venir dans cette ville, quelles que soient leur qualité, leur profession, leur sexe, leur âge et leur condition sociale » : acte de fondation du waqf Abû Madyân al-Ghûth, CAOM, 81 /F /843-844.

<sup>51.</sup> Voir CAOM, 81 /F /843-844.

b- Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN)

Les fonds les plus intéressants de ces archives pour notre recherche sont les fonds de la série A. Cette série comprend 137 cartons, registres et microfilms couvrant la période 1844-1917. Ces documents sont des rapports du Consulat de France à Jérusalem au sujet des établissements religieux, sanitaires et éducatifs français en Palestine et notamment à Jérusalem. Ces documents ont été très utiles à notre étude parce qu'ils traitent de la transformation de la propriété foncière pour certains biens waqfs de Jérusalem transmis à la France. On y trouve, entre autres, des documents sur le bâtiment de la Madrasa al-Şalâḥiyya 52 ainsi que sur l'achat et la location des terres appartenant aux différents waqfs comme, par exemple, la location des biens waqfs situés dans le village de 'Ayn Kârim et al-'Inab (Abû Ghûsh). On y apprend également les tentatives de la France d'acquérir des biens waqfs comme dans le cas de la Khânqâh al-Şalâḥiyya 53. Pour se l'approprier, la France a utilisé différents moyens et en particulier l'intervention du sultan et l'achat des biens par l'intermédiaire du mutawallî du waqf 54.

# c- Archives du Quai d'Orsay (AQO)

Ces archives sont constituées essentiellement de mémoires, rapports et lettres rédigés par les consuls français à Jérusalem ainsi que de correspondance entre ces consuls et le Ministère des Affaires étrangères français, et parfois, entre ces consuls et les consuls français à Istanbul.

Les fonds concernant la Jérusalem ottomane sont divisés en trois groupes. Le premier groupe contient la « correspondance politique de 1843 à 1871, Turquie-Jérusalem ». Ces fonds sont numérotés de 1 à 10. Ils couvrent la période de 1843 à la fin de l'année 1870.

Il y a ensuite les fonds « Turquie-Jérusalem de la correspondance politique des consuls ». Ces fonds, numérotés de 11 à 27, couvrent la période de 1871 à 1895. Ces documents concernent les établissements religieux à Jérusalem et les affaires de toutes les communautés et confessions chrétiennes à Jérusalem.

Enfin, le troisième groupe contient les fonds de la « correspondance politique et commerciale - nouvelle série - Turquie-Palestine ». Ces fonds portent les numéros 129 à 138 et couvrent la période de 1871 à 1895. Ces documents traitent de la correspondance entre le Consulat général

de France en Palestine et le Ministère des Affaires étrangères à propos des établissements scolaires et hospitaliers de la Palestine et des affaires chrétiennes et juives en Palestine <sup>55</sup> et incluent aussi des rapports sur l'influence étrangère en Palestine et en particulier celle de l'Allemagne et de la Russie <sup>56</sup>.

Il existe aussi des fonds classés sous le titre « Guerre 1914-1918 : Turquie : Syrie-Palestine ». Ces fonds portent les numéros 867 à 886. Ils couvrent la période de la Première Guerre mondiale entre septembre 1914 et mars 1918. Ils traitent de la situation politique de la Syrie et de la Palestine durant cette guerre et également de la politique ottomane vis-à-vis des établissements français, anglais et russes en Palestine et en Syrie en général. Citons, par exemple, la lettre du 16 février 1915 de F. Amédée de Mérona, missionnaire apostolique, adressée au Consulat de France à Port-Saïd :

« Le premier pas dans la voie de la saisie était fait, vint ensuite le tour des Frères des écoles chrétiennes... L'hôpital des sœurs de Charité fut confisqué au profit du Gouvernement, ainsi que celui des sœurs de Saint Joseph... Les établissements russes et anglais ne furent pas mieux traités, les Russes furent expulsés de leurs établissements et pour empêcher leur retour dans leurs maisons, le commandant prit avec lui toutes les clefs des chambres, même scène chez les Anglais. En moins d'un jour, toutes les maisons religieuses furent saisies par l'Autorité militaire agissant au nom du Gouvernement. » 57

3- Allemagne : Archives du Ministère allemand des Affaires étrangères (Auswärtiges Amt - Politisches Archiv de Berlin) 58

Les documents de ces archives que nous avons pu exploiter concernent la transformation des biens *waafs* en propriété privée à Jérusalem pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont des rapports de consuls allemands à Jérusalem à propos de la mutation de propriété au profit du gouvernement

<sup>52.</sup> CADN, Jérusalem, série A, vol. 36.

<sup>53.</sup> CADN, Jérusalem, série A, vol. 4.

<sup>54.</sup> Voir CADN, Jérusalem, série A, vol. 4, vol. 36, vol. 136, vol. 137.

<sup>55.</sup> AQO, correspondance politique et commerciale (nouvelle série 1897 à 1918) Turquie : Palestine, vol. 129.

<sup>56.</sup> AQO, correspondance politique et commerciale (nouvelle série 1897 à 1918) Turquie : Palestine, vol. 130.

<sup>57.</sup> Voir AQO, Guerre 1914-1918: Turquie: Syrie-Palestine, vol. 868, p. 47.

<sup>58.</sup> Nous remercions notre amie Falestin NAÏLI qui nous a apporté ces documents des Archives allemandes (Auswärtiges Amt - Politisches Archiv de Berlin). Nous remercions également le Dr. Gerhard Keiper, directeur de ces Archives, qui nous a donné l'autorisation officielle de les exploiter dans le cadre de notre étude.

allemand de biens appartenant au Bîmâristân al-Ṣalâḥî. Ces documents montrent clairement pourquoi et comment les Allemands ont pu entrer en possession de ces biens waqfs 59.

# 4- Royaume-Uni (Public Record Office de Londres) 60

Nous avons consulté un rapport de James Finn, consul britannique à Jérusalem, datant de 1856 et adressé au Ministre britannique des Affaires étrangères concernant la mutation de propriété au profit de la France des biens waqfs appartenant au Ḥammâm al-Sulţân. Ce rapport explique comment et pourquoi, selon lui, la France a pris possession de ces biens 61.

# 5-Turquie

Nous avons utilisé des documents ottomans qui se trouvent en Turquie mais qui sont publiés ailleurs :

# a-Daftar taḥrîr tâbû (numéro 522)

Ce registre se trouve aux archives Başbakanlık Arşivi-Istanbul. Les documents de ce registre sont publiés dans l'ouvrage d'Ibshirlî, Awqâf waamlâk al-muslimîn fî fîlastîn 62. Il y est question des propriétés privées et des biens waqfs en Palestine dans les provinces de Jérusalem, Gaza, Şafad, Naplouse et 'Ajlûn.

Le registre publié par Ibshirlî se compose de 60 pages. Il ne porte pas de date de rédaction mais le document le plus ancien date de 953/1546 et le plus récent de 954/1547 63 : il ne concerne donc qu'une seule année.

b- Kilise Defterleri (Registre ecclésiastique ottoman sur les églises arabes)

Ce registre se trouve également aux archives Başbakanlik Arşivi-Istanbul. Les documents qu'il renferme sont traduits en arabe et publiés par Abû Husayn 64. Ce registre, intitulé Daftar al-Dîwân al-Humâyûnî, contient les autorisations accordées aux communautés chrétiennes de tout le territoire de l'Empire ottoman de construire de nouvelles églises ou réhabiliter et rénover des églises existantes. Ces documents incluent aussi les accords donnés aux communautés ou aux personnes chrétiennes pour fonder des écoles, des hôpitaux, des maisons de repos, des cimetières ou autres établissements caritatifs dans les provinces ottomanes.

Le registre de l'église comprend 10 volumes. L'ouvrage d'Abû Husayn contient une traduction minutieuse des règlements concernant les églises ou les établissements juifs et chrétiens, locaux ou missionnaires. Cet ouvrage intéresse notre recherche car il renferme des documents dévoilant l'autorisation donnée par les sultans à certaines communautés chrétiennes de Jérusalem de bâtir sur les terres de wagf 65.

# c- Mühimme defteri pour la Palestine

Ce registre se trouve à Istanbul aux archives Topkapı Sarayı et les documents sont publiés par Heyd. Ils regroupent les rapports soumis au gouvernement ottoman central et les décrets adressés aux autorités de la capitale et des provinces. Très peu d'originaux ont été conservés. Il s'agit essentiellement de décrets (firmâns, barâ'as, etc.) du sultan ottoman adressés aux fonctionnaires de toutes les provinces de l'Empire. Ces documents couvrent une période de 300 ans, soit du milieu du XVIe à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et contiennent les copies de plus de 150 000 décrets <sup>66</sup>.

Les textes du mühimme defteri ont apporté une aide précieuse à notre étude de l'administration ottomane. Ces textes fournissent une foule d'informations détaillées sur l'organisation et le mode opératoire des bureaux du gouvernement d'Istanbul et des provinces ottomanes. Ils abordent des sujets complexes, tels que les rapports entre les juges et les gouverneurs et leurs subalternes dans l'administration de la justice. Ils permettent également de comprendre la signification exacte de plusieurs limites géographiques, administratives et militaires ottomanes, ainsi que des poids et mesures utilisés dans diverses zones, etc. 67

<sup>59.</sup> APAB, R 61548.

<sup>60.</sup> Nous remercions notre amie Falestin Naïli qui nous a apporté ces documents des archives britanniques (Public Record Office de Londres).

<sup>61.</sup> Rapport de James Finn, consul britannique à Jérusalem adressé au Ministre des Affaires étrangères concernant le Hammâm al-Sultân, septembre 1856 : PROL, Fo 78 /1217, 1856.

<sup>62.</sup> IBSHIRLÎ, 1982.

<sup>63.</sup> Voir ce registre dans IBSHIRLÎ, 1982.

<sup>64</sup> ABÛHUSAYN 1998.

<sup>65.</sup> Voir, par exemple, Kilise Defterleri, N. 2, p. 211, dans ABÛ ḤUSAYN, 1998, p. 55; Kilise Defterleri, N. 2, p. 210, dans Abû husayn, 1998, p. 270; Kilise Defterleri, N. 3, p. 71, dans Abû husayn, 1998, p. 278; Kilise Defterleri, N. 3, p. 92, dans Abû HUSAYN, 1998, p. 280.

<sup>66.</sup> HEYD, 1960, p. XV.

<sup>67.</sup> HEYD, 1960, p. XV.

Dans le cadre de notre recherche, ces documents <sup>68</sup> nous ont fourni des informations sur les biens et les revenus des institutions financées par les waqfs de Jérusalem comme, par exemple, le waqf de la Khâşşikî Sulţân 69 et aussi des informations sur les waqfs des canalisations d'eau à Jérusalem à l'époque de Soliman le Magnifique 70.

FONDATIONS PIEUSES EN MOUVEMENT

# PRÉSENTATION DES TRAVAUX PUBLIÉS

# Cadre législatif et juridique

Notre étude s'appuie sur un ensemble de sources législatives et juridiques considérées comme les bases fondamentales du madhhab hanéfite à l'époque ottomane. Ces bases ont servi à élaborer les jugements et les décisions des cadis hanéfites à Jérusalem dans les affaires de wagfs. Parmi ces sources, citons tout d'abord, le Qânûn al-Arâdî (Code de la propriété foncière de 1858). Ce code a joué un rôle très important dans la transformation du statut de propriété des biens wagfs et a contribué à la transformation des terres de waqf ghayr şahîh en propriété privée. Nous expliquerons ce rôle dans notre étude.

Citons ensuite la Majallat al-Aḥkâm al-'Adliyya (Code civil ottoman) 71 promulgué en 1876, qui comprend 1 851 articles dont 100 sont consacrés à l'introduction générale. Le premier article donne la définition de la science de figh et contient plusieurs subdivisions ; le reste de l'introduction traite des principes généraux. L'autre partie, c'est-à-dire les articles 101 à 1 851, est divisée en 16 chapitres consacrés à la jurisprudence à propos de lois concernant la vente, la location, la tutelle, les mandats, les hypothèques ou les prêts sur gage, les dépôts et consignations, les donations, les usurpations, les préjudices, les saisies, les diverses sociétés et les agences, etc. La Majalla possède une table des matières détaillée de 72 pages, établie par ordre alphabétique. Salîm Rustum Bâz figure parmi ceux qui ont entrepris de commenter et d'expliquer les textes de la Majalla. Ses explications détaillées ont été imprimées par le Nizârat al-Ma'ârif (Ministère de l'Éducation ottoman). D'autres recherches et interprétations des textes de la Majalla ont été réalisées parmi lesquelles l'œuvre majeure et volumineuse de 'Alî Haydar en langue turque, traduite en arabe par Fahmî al-Husaynî sous le titre de Durar al-aḥkâm fi sharḥ majallat al-aḥkâm 72.

En consultant les articles de la Majalla et en les comparant à d'autres livres traitant du figh d'après le madhhab hanéfite nous avons pu constater que l'essentiel de son contenu est tiré des règles et explications juridiques d'Ibn Nujaym (m. 970/1562), surnommé « le second Abû Ḥanîfa », et d'Ibn 'Âbidîn.

Notre analyse des registres des cadis de Jérusalem établis à partir de l'année 1876 nous a permis d'observer que les cadis s'appuyaient sur les articles de la Majalla pour régler les affaires qu'on leur présentait. Nous avons également puisé dans les articles de la Majalla des informations capitales qui nous ont permis, d'une part, de comprendre l'importance de certains jugements et articles de la Majalla dans la mutation des biens wagfs en propriété privée, au seul profit de l'usurpateur de ces biens wagfs; d'autre part de comparer des articles de la Majalla avec les décisions de certains juges de Jérusalem qui s'y sont conformés. En effet, nous avons pu observer des cas de non-conformité ou de contradiction entre les jugements des articles de la Majalla et les décisions des cadis qui en ont appliqué les textes. Nous avons utilisé la législation ottomane traduite en français et publiée sous les titres suivants : Législation ottomane ou recueil des lois, règlements, ordonnances, traités, capitulations et autres documents officiels de l'Empire ottoman par Nicolaïdes, 1873 et Corps de droit ottoman : recueil des Codes, lois, règlements, ordonnances et actes les plus importants du droit intérieur, et d'études sur le droit coutumier de l'Empire ottoman par Young, 1905.

Enfin, nous avons fait des recherches dans les ouvrages de figh. Parmi nos sources les plus importantes, un livre intitulé al-Fatâwâ alkhavriyya li-nafʻ al-bariyya ʻalâ madhhab al-imâm Abî Ḥanîfa al-Nuʻmân du jurisconsulte Khayr al-Dîn al-Ramlî apporte des réponses à plusieurs questions. Ces réponses sont basées sur le madhhab hanéfite avec quelques modifications faites par des notables au fil du temps et selon les cas et les situations. Les questions et les réponses ont été rassemblées dans un livre écrit par le fils de Khayr al-Dîn al-Ramlî, le Shaykh Muḥyî al-Dîn Khayr

<sup>68.</sup> Nous utilisons les documents publiés par HEYD sur la Palestine entre 1552 et 1615: HEYD, 1960.

<sup>69.</sup> Voir, par exemple, HEYD, 1960, documents N. 79, 80, 82, 90, 91, p. 130, 131, 132, 143, 144,

<sup>70.</sup> Voir, par exemple, HEYD, 1960, documents N. 94, 95, p. 146-149.

<sup>71.</sup> Plusieurs études sur la Majalla ont été publiées ; voir, par exemple, AL-KHUWAYLIDÎ, 1996

<sup>72.</sup> La première édition a été publiée à Beyrouth par Dâr al-Jalîl en 1991.

al-Dîn, originaire de la ville de Ramla en Palestine. Khayr al-Dîn al-Ramlî a quitté cette ville en 1007/1598 pour aller en Égypte où il a étudié à al-Azhar. Puis il a regagné sa ville natale, Ramla, en 1013/1604. Ces fatwâs ont été publiées pour la première fois en 1300/1882 à la grande imprimerie de Bûlâq en Égypte. La question des waafs est abordée dans la première partie de l'œuvre. Cette partie, intitulée Kitâb al-waaf, est constituée de 114 pages avec 304 questions et réponses concernant les waafs : les fondateurs et les conditions qu'ils imposaient, la création des waafs, la location des biens waafs, les différentes catégories et les échanges de biens waafs ainsi que les questions concernant l'usurpation des biens waaf. S'y ajoute une deuxième partie traitant également des questions liées aux waafs comme les biens agricoles en waaf : al-muzâra 'a et al-musâqâh, etc.

Autre source importante, le livre de Muḍammad Qadrî Bâshâ, *Qânûn al-'adl wa al-inṣâf li-al-qadâ' 'alâ mushkilât al-awqâf*, est un résumé de nombreuses affaires de *waqf*s évoquées dans les ouvrages de *fiqh* hanéfite de l'époque ottomane tels que les travaux d'Ibn 'Âbidîn et d'al-Ramlî et bien d'autres encore.

Le livre est un contenu d'articles législatifs destinés à organiser et faciliter la tâche des cadis dans leurs décisions à propos des affaires de waqfs. Il y a 646 articles qui traitent de questions différentes concernant les waqfs, à commencer par leur définition, puis les conditions dont ils sont assortis, leur gestion et l'exploitation de leurs biens. Quelques articles de ce livre concernent également les questions qui nous intéressent, notamment l'usurpation des biens waqfs. Cet ouvrage a donc été une source précieuse pour notre recherche.

Nous avons aussi utilisé de nombreuses études sur les waqfs dans le fiqh comme : Le Waqf ou habous d'après la doctrine et la jurisprudence (rite hanéfite et malékite) 73, Kitâb al-waqf 74, Majmû'at Rasâ'il Ibn 'Âbidîn 75, Kitâb al-is'âf fi ahkâm al-awqâf 76, Aḥkâm al-awqâf 77 et Aḥkâm al-waqf fi al-sharî'a al-islâmiyya 78.

# Recherches sur le waqf dans le monde musulman

Ceci concerne l'ensemble des travaux contemporains sur les *waqf*s dans le monde musulman en général, et à Jérusalem en particulier. De nombreuses recherches sur les *waqf*s dans les pays arabes et musulmans ont été réalisées. Parmi ces recherches, citons les travaux de Pascual <sup>79</sup> et Deguilhem <sup>80</sup> pour la Syrie ; d'Ibshirlî <sup>81</sup>, Tîbâwî <sup>82</sup> et Dumper <sup>83</sup> pour la Palestine ; d'Amîn <sup>84</sup> et Denoix <sup>85</sup> pour l'Égypte ; de Yediyildiz <sup>86</sup> Bilici <sup>87</sup> et Çizakça <sup>88</sup> pour la Turquie ; de Saidouni <sup>89</sup> et Shuval <sup>90</sup> pour l'Algérie ; de Hénia pour la Tunisie <sup>91</sup>, et d'autres encore <sup>92</sup>. Pour ce qui concerne Jérusalem, citons les travaux de Reiter <sup>93</sup>, Peri <sup>94</sup>, Singer <sup>95</sup>, Stephan <sup>96</sup> et Kupferschmidt <sup>97</sup>.

#### Cadre historique

Il n'est pas question ici de tenter une analyse bibliographique des études menées par les chercheurs sur différentes régions, états successeurs de l'Empire ottoman ou sur Jérusalem. Nous nous sommes contentés de

<sup>73.</sup> CLAVEL, 1896.

<sup>74. &#</sup>x27;ASHÛB, 1935.

<sup>75.</sup> IBN 'ÂBIDÎN, s.d.

<sup>76.</sup> AL-TARÂBULUSÎ AL-HANAFÎ, 1902.

<sup>77.</sup> KHALLÂF, 1946

<sup>78.</sup> AL-KUBAYSÎ, 1977.

<sup>79.</sup> Parmi ses travaux, citons: PASCUAL, 1983.

<sup>80.</sup> Parmi ses travaux, citons: Deguilhem, 1986; Deguilhem, 1988; Deguilhem, 1991; Deguilhem, 1994; Deguilhem; 1995a; Deguilhem, 1995b; Deguilhem, 2003; Deguilhem, 2004.

<sup>81.</sup> IBSHIRLÎ, 1982.

<sup>82.</sup> Parmi ses travaux, citons: Tibawi, 1978.

<sup>83.</sup> Parmi ses travaux, citons: Dumper, 1994.

<sup>84.</sup> Voir Amîn, 1980.

<sup>85.</sup> Parmi ses travaux, citons: Denoix, 1995.

<sup>86.</sup> Voir YEDIYILDIZ, 1985.

<sup>87.</sup> Voir Bilici, 1994.

<sup>88.</sup> Voir Çızakça, 1994.

<sup>89.</sup> Parmi ses travaux, citons: SAIDOUNI, 1994; SAIDOUNI, 2001.

<sup>90.</sup> Parmi ses travaux, citons: Shuval, 1997; Shuval, 2004.

<sup>91.</sup> Parmi ses travaux, citons: Henia, 1995; Henia, 1999; Henia, 2004.

<sup>92.</sup> Voir aussi la bibliographie.

<sup>93.</sup> Parmi ses travaux, citons: Reiter 1996.

<sup>94.</sup> Voir, par exemple, PERI, 1990, p. 287-299.

<sup>95.</sup> Parmi ses travaux, citons : Singer, 2002 ; Singer,  $2003,\,p.\,257\text{-}271$  ; Singer,  $1997,\,p.\,96\text{-}102.$ 

<sup>96.</sup> Parmi ses travaux, citons: Stephan, 1944, p. 170-194.

<sup>97.</sup> Voir, par exemple, Kupferschmidt, 1987.

quelques indications afin de mieux faire ressortir les grandes tendances. Mentionnons tout d'abord les travaux concernant l'histoire de Jérusalem, surtout ceux qui traitent des institutions des *waaf*s de Jérusalem. Parmi ces travaux, citons l'ouvrage d'al-Ḥanbalî <sup>98</sup> et les recherches de 'Ârif al-'Ârif <sup>99</sup>, al-'Asalî <sup>100</sup> et al-Tâzî <sup>101</sup>. Ces travaux ont été très utiles à notre étude pour les détails qu'ils apportent sur le cadre historique des institutions des *waaf*s de Jérusalem mais aussi pour les informations qu'ils contiennent sur le nombre et la nature des *waaf*s. Nous avons également utilisé des recherches menées par des chercheurs occidentaux. Citons, par exemple, les travaux de Schölch <sup>102</sup>, Gerber <sup>103</sup>, Golvin <sup>104</sup>, Miquel <sup>105</sup> parmi d'autres.

Récits de voyage, rapports et mémoires diplomatiques et personnels

Dans ce cadre, nous avons utilisé trois types de ressources, à commencer par les récits de voyage. Au XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs voyageurs européens ont visité Jérusalem et rapporté ce qu'ils y avaient observé. On trouve dans leurs écrits des descriptions des institutions religieuses chrétiennes à Jérusalem telles que les églises et les couvents. Ils se sont également intéressés spécifiquement au cas des juifs et des régions dans lesquelles ils vivaient, et plus particulièrement à leur situation économique et à leurs conditions de vie misérables.

On remarque, par ailleurs, que la plupart des textes et descriptions de ces voyageurs soulignent l'importance que les chrétiens et les juifs accordaient à Jérusalem et insistent sur les racines chrétiennes et juives de cette ville. Le voyageur Amédée rapporte dans son récit : « Hier et avant-hier, sur le mont Moriah (Ḥaram al-Sharîf) nous avons étudié la Jérusalem ancienne. Il le fallait bien pour avoir l'intelligence du présent, car l'état actuel serait inintelligible sans l'histoire du passé » 106. Fait étonnant, l'auteur de cette thèse, comme d'autres auteurs, considère la

présence musulmane comme une occupation et pensent que les repères religieux musulmans ont bouleversé les repères des autres religions. Le même voyageur dit : « Vraiment, plus nous avançons dans notre visite des quartiers, plus nos découvertes apportent de tristesse à nos cœurs. Aussi j'hésite presque à pénétrer dans le quartier turc ; et cependant, il le faut, malgré nos répugnances. Nous y recevrons des révélations tristes, mais importantes pour juger la situation de Jérusalem » 107.

Les voyageurs ont aussi rapporté des informations nouvelles au sujet de l'organisation de l'ancienne ville de Jérusalem et particulièrement de ses rues, quartiers et bâtiments publics. Certains ont même établi des cartes détaillées et précises de l'ancienne Jérusalem, indiquant l'organisation des habitations et la répartition de toutes les confessions présentes en ces lieux. Amédée dit : « Je dirais volontiers que Jérusalem n'est pas une ville, mais quatre cités juxtaposées, cités rivales, haineuses, toujours prêtes à combattre l'une contre l'autre. Quatre quartiers se distinguent ici fort nettement : celui des Juifs, celui des Chrétiens, celui des Arméniens, et enfin le quartier musulman. Ils sont faciles à reconnaître par la seule inspection de leur principal édifice. Chez les Juifs la synagogue, chez les Chrétiens l'église, et la mosquée pour les disciples de Mahomet. Dans un pays où Dieu est tout, et la politique presque rien, l'église, le temple, la synagogue, la mosquée, forment comme autant d'hôtels de ville dont le clocher ou le minaret sert de drapeau » 108. Ces récits nous donnent des indications sur les habitants de la ville de Jérusalem, mais il est important de signaler que ces statistiques manquent de précision et qu'elles s'appuient, pour la plupart, sur des sources incertaines de comparaison et d'évaluation approximatives ou parfois sur des statistiques officielles, elles aussi, de nature douteuse. Citons par exemple cette description de Baedeker 109 : « La population est généralement évaluée à un peu plus de 40 000 hab. (environ 43 000 en 1887, d'après Liévin); dont environ: 7 560 musulmans, 28 000 juifs, 2 000 latins, 150 grees catholiques, 50 arméniens catholiques, 4 000 grecs orthodoxes, 500 arméniens, 100 coptes, 75 éthiopiens, 15 syriens et 300 protestants » 110. Baedeker avance aussi quelques explications sur la démographie d'une religion par rapport à une autre, comme l'accroissement observé du nombre de juifs à Jérusalem

<sup>98.</sup> Al-Hanbali, 1973.

<sup>99.</sup> Parmi ces travaux, citons: 'ÂRIF, 1992.

<sup>100.</sup> Parmi ses travaux, citons : AL-'ASALÎ.

<sup>101.</sup> Parmi ses travaux, citons: AL-TAZÎ, 1972, p. 7-38; 1988, p. 193-248.

<sup>102.</sup> Parmi ses travaux, citons : Schölch, 1990 a et b.

<sup>103.</sup> Parmi ses travaux, citons: Gerber, 1986, p. 30-46.

<sup>104.</sup> Parmi ses travaux, citons : Golvin, 1967, p. 101-137.

<sup>105.</sup> Parmi ses travaux, citons: MIQUEL, 1961, p. 7-14.

<sup>106.</sup> Аме́де́е, 1860, р. 101.

<sup>107.</sup> Amédée, 1860, p. 160.

<sup>108.</sup> Amédée, 1860, p. 102.

<sup>109.</sup> Son ouvrage a été publié en 1893.

<sup>110.</sup> Baedeker, 1893, p. 35.

vers la fin de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : « le nombre des Juifs s'est beaucoup accru ces dernières années, surtout par suite des persécutions auxquelles ils sont en butte en Roumanie et en Russie et cette immigration va toujours en grandissant » <sup>111</sup>.

Citons ensuite les rapports et les mémoires rédigés par des diplomates. Dans ce contexte, nous avons utilisé les mémoires du consul britannique Finn <sup>112</sup>. Il a occupé le poste de consul britannique à Jérusalem de 1846 à 1860. Durant cette période, il a assemblé un recueil de notes relatant ses tournées d'inspection domaniale sur le terrain et ses contacts avec les gouverneurs et les dirigeants de Jérusalem et les chefs des communautés religieuses chrétienne et juive <sup>113</sup>. Cette étude nous a permis de comprendre le rôle du consul et sa position vis à vis de ses administrés, d'une part, et les relations entre la Sublime Porte et l'administration locale à Jérusalem, d'autre part, surtout à propos des phénomènes économiques et de l'appropriation par des étrangers - par l'achat ou par la location - d'un certain nombre de biens-fonds de cette ville <sup>114</sup>.

Enfin, nous avons utilisé des récits personnels comme ceux de Wâşif Jawhariyya. Né à Jérusalem en 1897 et mort à Beyrouth en 1973, il était compositeur, joueur de luth et historien de Jérusalem. Les mémoires de Wâşif Jawhariyya nous donnent une image de la vie quotidienne à Jérusalem à l'époque ottomane du début du XX<sup>e</sup> siècle (1904-1917). L'auteur décrit la situation économique, sociale, culturelle, éducative, administrative et politique ainsi que les changements et évolutions de cette époque. Il rapporte également la réaction des habitants de Jérusalem aux technologies modernes introduites dans la ville telles que le cinéma <sup>115</sup> ou le premier atterrissage d'un avion. L'auteur raconte qu'en dépit de la grosse chaleur de cette journée d'été 1914, la quasi-totalité des habitants de la ville était sortie pour voir ce premier atterrissage <sup>116</sup>, et également l'arrivée de la première automobile en 1921. La majorité des habitants venus assister à cet événement ont été étonnés de voir qu'une charrette pouvait rouler sans cheval <sup>117</sup>. Les mémoires de Wâşif

Jawhariyya décrivent les échanges et interactions sociales des différents groupes religieux et ethniques parmi les habitants de Jérusalem ainsi que les relations sociales et économiques qui se développaient au sein de ces groupes en dépit de leurs différences religieuses. Ce qui contraste avec les descriptions des voyageurs occidentaux de la fin de l'époque ottomane qui, eux, ont surtout mis l'accent sur les dissemblances entre les communautés qui cohabitaient alors à Jérusalem. Ils ont en effet décrit chaque quartier de la ville comme une ville à part entière et affirmé que les communications entre les différents quartiers étaient quasi inexistantes 118.

Les points les plus intéressants de ces mémoires concernent les affaires administratives de la Jérusalem ottomane et en particulier la description des nominations et révocations des responsables de la municipalité. L'étude de certaines institutions de *waqf* de Jérusalem et de la nature des *waqf*s nous a aussi été utile. De même nous avons trouvé révélatrice la description des *hammâms* de la ville, notamment du Ḥammâm al-Baṭrak, ainsi que l'explication de son fonctionnement, basée sur l'expérience personnelle de l'auteur <sup>119</sup>.

#### Plans et cartes

Nous avons utilisé des cartes et plans de Jérusalem et de l'ensemble de la Palestine <sup>120</sup> datant de la période étudiée. Et ce, dans le but de délimiter et bien localiser non seulement les biens *waqf*s de Jérusalem mais aussi les sûqs et les *maḥallas* qui figurent sur certains plans de la ville comme, par exemple, celui publié par Baedeker en 1893 ; nous avons comparé ces plans avec des informations provenant de documents de *waqf*s et des registres des cadis de Jérusalem pendant la période de 1858 à 1917. À la lumière de ces informations, nous avons dessiné des plans incluant toutes les indications trouvées.

<sup>111.</sup> BAEDEKER, 1893, p. 35.

<sup>112.</sup> Blumberg, 1980

<sup>113.</sup> Voir, par exemple, Blumberg, 1980, p. 31-37.

<sup>114.</sup> Voir, par exemple, Blumberg, 1980, p. 212.

<sup>115.</sup> Jawhariyya, 2003, p. 132.

<sup>116.</sup> Jawhariyya, 2003, p. 168.

<sup>117.</sup> Jawhariyya, 2003, p. 169.

<sup>118.</sup> Voir, par exemple, la description de Jérusalem par Аме́де́е, 1860, p. 101-103.

<sup>119.</sup> Voir Jawhariyya, 2003, p. 145-146.

<sup>120.</sup> Comme Survey of Western Palestine 1882-1888, vol.  $8,\,1998$ ; Hütteroth et Abdulfattah, 1977.

# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	!
Système de translittération des mots arabes	. 1.
Abréviations	. 14
Préface	. 13
Positionnement de l'objet de la recherche	. 1
I - Introduction	
II - Présentation des sources utilisées	
Présentation des sources de première main	. 2
Documents d'archives	. 2
1- Palestine et Jordanie	. 2
a- Registres du tribunal religieux de Jérusalem	. 2
b- Archives du Ministère des Waqfs de Jérusalem (Abû Dîs)	. 3
c- Documents du Ḥaram aļ-Sharîf de Jérusalem	. 3
d- Manuscrits de la Maktaba al-Khâlidiyya de Jérusalem	. 3
e- Journaux de la fin de l'époque ottomane	
f- Sâlnâmas	. 3
2- France	. 3
a- Archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence (CAOM)	. 3
b- Archives diplomatiques de Nantes (CADN)	. 3
c- Archives du Quai d'Orsay (AQO)	. 3
3- Allemagne	. 3
Archives du Ministère allemand des Affaires étrangères	
(Auswärtiges Amt - Politisches Archiv de Berlin)	
4- Royaume-Uni	. 4
(Public Record Office de Londres)	
5- Turquie	. 4
a- Daftar taḥrîr ṭâbû (numéro 522)	
b- Kilise Defterleri	
a Mühimma daffani nour la Palactina	1

D. A. Carlotte	
Présentation des travaux publiés 4	
Cadre législatif et juridique	_
Recherches sur le waqf dans le monde musulman	
Cadre historique	
Récits de voyage, rapports et mémoires diplomatiques et personnels 4	
Plans et cartes4	9
Duamière mortie : I C. J III J. V.	
Première partie : Les waqfs dans la ville de Jérusalem : entre législation	
et politique (1858-1917)	1
Introduction 5	3
Chapitre 1 : La vieille ville de Jérusalem et son organisation administrative	
(1858-1917)	5
I - Cadre urbain5	
Localisation de la ville	
Structure spatiale de la ville intra-muros	
Le quartier juif de Jérusalem6	
Le quartier chrétien de Jérusalem7	
Le quartier arménien de Jérusalem7	
Le quartier musulman de Jérusalem7	
POPULATION DE LA VILLE	
II - Organisation administrative de Jérusalem (1858-1917)	
SITUATION ADMINISTRATIVE	
RATTACHEMENT ADMINISTRATIF DE LA PROVINCE DE JÉRUSALEM	
Rattachement direct à la Sublime Porte (1858-1864)	
Rattachement à Damas (1864-1874)8	
Rattachement direct à la Sublime Porte (1874-1917)8	
Infrastructure administrative	
Le gouverneur général9	0
Le Conseil administratif et le Conseil municipal9	
1- Le Conseil administratif9	5
2- Le Conseil municipal 9	9
Conclusion 10	
Chapitre 2 : Le WAQF À JÉRUSALEM ENTRE PRINCIPES THÉORIQUES ET PROCÉDURES	
PRATIQUES (1858-1917)	3
I - Législation du waqf	
SIGNIFICATION DU WAOE	

FONDATIONS PIEUSES EN MOUVEMENT

105
107
110
110
110
112
114
114
114
114
115
116
116
116
116
117
117
118
118
118
119
122
124
125
126
126
126
127
128
130
132
135
139
141
142
142
143

Chapitre 3 : Les biens waqps à Jérusalem et la politique ottomane
(1858-1917)
I - Les biens waqfs à Jérusalem
Wages musulmans à Jérusalem
Waqfs khayrî
I- Au profit de bâtiments religieux
a- Jâmi's et masjids
b- Madrasas
c- Khânqâhs
d- <i>Takiyya</i> s
e- Zâwiyas
f- <i>Ribâţ</i> s
2- Propriétés de rapport : espaces commerciaux et résidentiels 174
a- Bains publics (hammâms)
b- Hôpitaux ( <i>bîmâristâns</i> )
c- Marchés ( <i>sûqs</i> )
d- Caravansérails (khâns)
e- Fontaines ou citernes publiques (sabîls)
f- Terres agricoles (villages et fermes)
g- Résidences (dârs, bayts)
Waqf ahlî <i>ou</i> dhurrî
Waqf mundaris
Waqfs musulmans fondés à Jérusalem entre 1858 et 1917 199
Waqfs non musulmans (dhimmis) fondés à Jérusalem entre 1858 et 1917 209
Waqfs juifs fondés à Jérusalem entre 1858 et 1917210
Waqfs chrétiens fondés à Jérusalem entre 1858 et 1917223
II - Politique ottomane envers le waqf (1858-1917) : le cas de Jérusalem
Administration du <i>waqf</i> à la fin de l'époque ottomane
Réformes du <i>Waqf</i> à la fin de l'époque ottomane
Code de la propriété foncière de 1858241
Gestion des waqfs247
Conclusion de la première partie
Deuxième partie : Transformation des statuts de propriété de biens waqfs à Jérusalem (1858-1917) : entre législation et spoliation
Introduction

Chapitre 1: METAMORPHOSE DE BIENS "AQU'S EN PROPRIETE PROVEE A	
Jérusalem (1858-1917)	
I - Transformation juridique de biens waqfs en propriété privée à Jérusalem	262
Rôle de la Sublime Porte	262
Madrasa al-Ṣalâḥiyya	271
Bîmâristân al-Şalâḥî	282
VENTE DE BIENS WAQFS	286
Ḥammâm al- Sulṭân	286
Biens appartenant au waqf de la Madrasa al-Şalâḥiyya	287
II - Usurpation de biens waqfs à Jérusalem	288
Rôle des voisins des biens waqfs	288
Biens appartenant à la Zâwiya al-Basţâmî	288
Mosquée / Zâwiya al-Azraq	289
Rôle du <i>mutawalli</i> du <i>waqf</i>	295
Conclusion	297
Chapitre 2 : Transformation de biens et de revenus du <i>WAQF</i> en propriété	
PRIVÉE : INTÉRÊT ÉTATIQUE (1858-1917)	299
I - Attribution de biens et de revenus du waqf au profit de l'État dans le	
cadre de la loi	
Dans le cadre des législations ottomanes	
Takiyya de la Khâşşikî Sulţân à Jérusalem	
Biens et revenus appartenant aux madrasas à Jérusalem	
Rôle du Département de l'éducation de Jérusalem	
Biens waqfs mundaris	
Biens appartenant aux waqfs khayrî de Jérusalem	314
II - Attribution de biens et de revenus du waqf en propriété privée par	19.00
actes sultaniens	
Rôle de la Sublime Porte	
Bien appartenant au Bîmâristân al-Ṣalâḥî	
Ḥammâm al-Sulţân	318
III - Appropriation illégale de biens et de revenus du waqf par les	
'administrations de l'État	
Rôle de la municipalité ( <i>baladiyya</i> ) de Jérusalem	
Biens appartenant au waqf al-Shaykh al-'Anbûsî et Hindiyya	
Rôle du Département de l'éducation de Jérusalem	
Bien appartenant au waqf al-Shaykh Muḥyî al-Dîn Tâj al-Dîn	
Riens appartenant au woof al-Shaykh al-'Anhûsî et Hindiyya	374

Rôle des départements gouvernementaux et militaires ottomans à	
Jérusalem	325
Les Madrasas al-Jâwiliyya, Wajîhiyya, Muḥaddithiyya, Şabîbiyya et Khân al-Sulṭân	
L'affaire du tribunal religieux de Jérusalem	325
Madrasa al-Tankiziyya	327
Conclusion	
	329
Chapitre 3: Appropriation des biens et des revenus de WAQF par des	
RÉSIDENTS DE JÉRUSALEM (1858-1917)	331
1 - Voies légales de l'appropriation des biens et des revenus de waqf par des	
résidents de Jérusalem	331
Rôle de la Sublime Porte	332
Madrasa al-Raşşâşiyya	332
DANS LE CADRE DE LA LÉGISLATION OTTOMANE	333
Waqf Muḥammad Ibrāhîm Qwidir	336
Waqf al- 'Anbûsî et Hindiyya	338
Rôle des juges du tribunal religieux de Jérusalem	339
Waqf al- 'Anbûsî et Hindiyya	341
Biens appartenant au waqf de la Madrasa al-Şalâḥiyya	344
II - Voies illégales de l'appropriation des biens et des revenus de waaf	
par des résidents de Jérusalem	346
Rôle du gouverneur de Jérusalem	346
Madrasas al-Raşşâşiyya et al-Bârûdiyya et Ribât Bayram Jâwîsh	346
Appropriation par des personnes privées	. 347
Rôle des mutawallîs des waqfs à Jérusalem	348
1- Bâtiments des <i>madrasa</i> s de Jérusalem	. 348
2- Biens et revenus appartenants au <i>waqf</i> de la Khângâh al-Salâhiyya	354
3- Mosquée (Jâmi') Terra Santa	. 355
4- Waqf al-Shaykh Ibrâhîm Afandî	. 356
Par le biais des contrats de l'exploitation du waqf	. 358
1- Contrats de location	358
2- Contrats de <i>khulû</i>	361
3- Contrats de <i>ḥikr</i>	363
4- Contrats de mugâța 'a	371
5- Contrats d'istibdâl	372
Conclusion	274

Conclusion de la deuxième partie	37
Conclusion générale	37
Liste des tableaux	39
Bibliographie	39
Glossaire	43
Notes sur les monnaies, mesures, poids	43
Annexes (plans)	44
Table des matières	45